



Mali

Projet MLI/02/VO1

« Promotion du Tourisme et Conservation des sites Touristiques et Archéologiques à Sangha »

2002-2008



RAPPORT EVALUATION FINALE

Mr Elie Bandiougou SAMAKE (*Consultant National*),

Email: elbsamake@yahoo.fr

© Mai 2009

ACRONYMES

AGR	Activités Génératrices de Revenus
BIT/ILO	Bureau International Travail (International Labour Office)
CSA	Commissariat à la Sécurité Alimentaire
FENU/ UNCDF	Fonds d'Equipement des Nations Unies (United Nations Capital Development Fund)
OBC	Organisations à Base Communautaire
OMATHO	Office Malien du Tourisme et de l'Hôtellerie
OMT	Organisation Mondiale du Tourisme
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PACRM	Projet d'Appui aux Communes Rurales de Mopti
PNUD/UNDP	Programme des Nations Unies pour le Développement
PAVD	Projet d'Appui des Volontaires des Nations Unies à la Décentralisation
PMA	Pays Moins Avancés
POEM	Fonds du Chargé du Programme VNU (Project Officer Empowerment Mechanism)
PVNU	Programme des Volontaires des Nations Unies
SVF	Fonds Spécial des Volontaire (Spécial Volunteer Funds)
ST-EP	Tourisme durable pour l'Elimination de la Pauvreté (Sustainable tourism for eliminating poverty)
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
USAID	Agence des Etats Unis pour le Développement International (United States Agency of International Development)
VNU	Volontaire des Nations Unies

Crédit Photo : PVNU, Thomas d'Aquin YAMEOGO

SOMMAIRE

I. INTRODUCTION	4
I.1 Objet de l'évaluation	4
I.2 Méthodologie de travail et déroulement de l'évaluation	5
I.2.1 Briefing à Bamako	5
I.2.2 Elaboration des outils de collecte et d'analyse	5
I.2.3 Revue documentaire	5
I.2.4 Entretiens avec les organisations parties prenantes et partenaires du projet	5
I.2.5 Visite de terrain à Mopti et Sangha	5
I.2.6 Traitement et analyse des données	6
I.2.7 Limites / contraintes de la mission	6
II. CONTEXTE DU PROJET	7
II.1 La commune de Sangha	7
II.2 La situation du tourisme	8
II.2.1 Les problèmes socio-économiques et culturels :	8
II.2.2 Les problèmes organisationnels, techniques et institutionnels :	9
II.2.3 Les problèmes environnementaux :	9
III. RESUME DU PROJET	9
III.1 Objectifs et résultats attendus du projet	10
III.1.1 Objectif de développement	10
III.1.2 Objectif Immédiat	10
III.1.3 Résultats escomptés	10
III.2 Déroulement du projet	11
III.2.1 Phase pilote (2002-2006)	12
III.2.2 La deuxième phase	12
IV. les activités réalisées et les Résultats atteints	13
V. ANALYSE DES RESULTATS	21
V.1 La présence d'une équipe pluridisciplinaire et l'approche utilisée	21
V.2 L'efficacité de l'intervention de l'assistance technique constituée par les VNU	22
V.3 Le partenariat	24
V.4 L'impact du projet sur le tourisme à Sangha	25
VI. LEÇONS APPRISSES	29
VII. PERSPECTIVES (RECOMMANDATIONS)	33
VIII. CONCLUSIONS	34
BIBLIOGRAPHIE	36
ANNEXES	38
ANNEXE 1 : Termes de Référence de l'évaluation	39
ANNEXE 3 : Programme de l'Evaluation	44
ANNEXE 6 : Guide d'entretien pour le Coordinateur du projet	46
ANNEXE 8 : Ressources Humaines du Projet Tourisme	48

I. INTRODUCTION

1.1 Objet de l'évaluation

Le projet MLI/02/VO1 "Promotion du tourisme et conservation des sites touristiques et archéologiques" est la première intervention du Programme des Volontaires des Nations Unies (VNU) et du PNUD dans le secteur du tourisme malien. Ce qui lui confère son caractère de projet pilote.

Le 27 septembre 2002, à l'occasion de la Journée Mondiale du Tourisme, a eu lieu le lancement officiel du projet pilote du Programme des Volontaires des Nations Unies, intitulé "*Promotion du Tourisme et Conservation des Sites Touristiques et Archéologiques à Sangha pays Dogon*".

Le PVNU, en collaboration avec les populations locales, les autorités et les professionnels du tourisme entendait à travers ce projet promouvoir le tourisme durable et socialement équitable.

Les objectifs du projet s'articulaient autour de :

- promouvoir le tourisme durable et la préservation du patrimoine naturel et culturel en pays Dogon ;
- sensibiliser la population sur l'importance de la culture locale et la motiver à s'engager dans les activités de protection du patrimoine ;
- Sensibiliser et préparer les populations à faire face aux flux touristiques de plus en plus importants;
- Créer des comités locaux pour la pérennisation des objectifs du projet et assurer un dialogue permanent et une collaboration entre les communautés et leurs autorités locales ;
- Renforcer les capacités de l'administration municipale en matière de promotion du tourisme durable avec une attention particulière sur la situation des couches sociales défavorisées et à très faibles revenus.

A ce titre il s'est agit de travailler au renforcement des capacités organisationnelles et institutionnelles des élus locaux et à instaurer un dialogue permanent entre les communautés locales et les autorités, en vue de développer l'aménagement de l'espace et du cadre de vie.

23 Volontaires des Nations Unies ont participé à la mise en œuvre du projet qui a bénéficié d'un suivi régulier du PVNU, du PNUD et du Ministère de l'Artisanat et du Tourisme.

Le projet "Promotion du Tourisme et Conservation des Sites Touristiques et Archéologiques à Sangha - pays Dogon" était prévu initialement pour une durée de 2 ans (2002-2004). Cependant, suite à ses résultats probants, à l'existence d'opportunités de financement et dans un souci de consolidation des acquis, les activités du projet se sont poursuivies jusqu'au 31 décembre 2008.

La présente évaluation Finale rentre dans le cadre du dispositif de suivi évaluation du projet. En effet, conformément aux dispositions de la section (Suivi et Evaluation) du document du projet, un consultant externe devrait être recruté à la fin du projet

pour « évaluer l'ensemble des résultats du projet, avec une attention particulière sur les réalisations, les leçons apprises et l'extension ». La présente évaluation est par conséquent motivée par la nécessité d'apprécier la pertinence, l'efficacité et l'efficience des activités menées par le projet pilote ainsi que leur impact sur l'environnement socio-économique et culturel des populations bénéficiaires. Elle se doit de permettre la capitalisation de l'expérience vécue et de formuler les recommandations pour la duplication éventuelle du projet. De même permettra-t-elle d'apprécier la valeur ajoutée du volontariat dans la mise en œuvre du projet.

1.2 Méthodologie de travail et déroulement de l'évaluation

1.2.1 Briefing à Bamako

Il a consisté en des séances de travail avec l'équipe du programme VNU à Bamako. Elles ont permis d'échanger sur les TDR de l'évaluation, d'amender et d'adopter la démarche méthodologique, le programme détaillé de l'évaluation ainsi que la liste des différents partenaires du projet.

1.2.2 Elaboration des outils de collecte et d'analyse

Des guides d'entretien ont été élaborés. Il s'agit principalement du guide d'entretien pour les institutions, le coordinateur du projet, les VNU et les OCB. Ils sont annexés au présent rapport.

1.2.3 Revue documentaire

Elle a consisté en l'exploitation de la base des documents « hard » et « soft » mis à disposition par le PVNU, la Coordination du Projet, le Ministère du Tourisme, l'OMATHO, etc. Il s'agit notamment de la documentation initiale du projet, les rapports d'activités et de mission, de réunion tripartite, des comptes rendus, diverses documentations de partenaires, etc. La liste exhaustive des documents recueillis et exploités est annexée au rapport final.

1.2.4 Entretiens avec les organisations parties prenantes et partenaires du projet

Ces entretiens ont permis d'échanger d'une part sur l'objet de cet exercice et sur les termes de références, d'autres parts de s'entretenir sur leurs participations et les résultats du projet.

1.2.5 Visite de terrain à Mopti et Sangha

Elle a eu lieu en deux phases :

a) Mission du 05 au 09/04/09: *Prise de contact et Briefing*

Elle a permis de rencontrer et d'échanger avec le Coordinateur du projet et Directeur Régional de l'OMATHO, les autorités locales notamment, le Directeur de Cabinet du

Gouverneur de Mopti, le Préfet de Bandiagara, le Sous-préfet de Sangha, le Maire en exercice de Sangha et l'ancien Maire de Sangha, l'équipe du projet.

b) Missions du 19 au 25/04/09 : Entretiens et visites des réalisations

Elle aura permis d'échanger avec l'équipe de projet notamment les cinq animateurs VNU du Projet sur les résultats mais aussi avec les partenaires locaux et bénéficiaires du projet.

A ce titre, cette visite de terrain a favorisé la collecte des informations et des données auprès de trois anciens VNU, de la Caisse de Micro crédit de Sangha, de l'Association des Femmes Teinturières, l'Association des Femmes Maraîchères, l'Association des Femmes Eleveurs de Porcs, l'Association des Femmes de Bini, l'Association des guides de Sangha, le Comité Local d'Assainissement du marché de Sangha, le Comité de Protection du Patrimoine Culturel et Naturel, etc. A également eu lieu la visite de la radio, du hangar construit par le projet au marché de Sangha, de la banque de céréales du secteur d'Ibi et les collecteurs d'ordures financés et réalisés dans le cadre du projet.

I.2.6 Traitement et analyse des données

Il s'est agit de mettre les données collectées en cohérence et d'en faire une lecture critique et analytique. Il aura permis d'apprécier la pertinence et l'efficacité du projet et de formuler des recommandations idoines à l'endroit des parties prenantes du projet et des futurs acteurs.

I.2.7 Limites / contraintes de la mission

Certains partenaires n'ont pu être rencontrés pour des raisons de calendrier.

Nombre de partenaires rencontrés n'ayant pas été là au moment de la mise en œuvre du projet n'avaient malheureusement que peu de connaissance du sujet.

La tenue des élections locales (municipales du 26 avril) n'a pas facilité la rencontre de certains acteurs clés du projet.

L'équipe en service n'ayant intervenu que sur les 6 derniers mois du projet, n'avait également pas suffisamment de recul et de connaissance des activités de la première phase du projet.

La coordination du projet de 2002- 2006 a été assurée par un VNU international, spécialiste dont le contrat a pris fin en 2006. Son absence au moment de l'évaluation finale du projet entraîne des efforts fastidieux pour la compréhension de certains aspects du projet.

II. CONTEXTE DU PROJET

Le pays Dogon se situe en zone Sud Sahélienne au Mali. Il se compose d'un vaste plateau (de grès, accidenté de buttes, de monstres de pierres et de cheminées de fées) qui s'interrompt à l'Est par un vigoureux escarpement (falaise) en contrebas duquel s'étale une vaste plaine sableuse. L'éclat aveuglant du pays Dogon en fait un monde de merveilles unique en son genre.

Outre les bijoux de la nature (paysage très contrasté entre le plateau, la falaise et la plaine) et les villages pittoresques à l'architecture remarquable perchés sur les falaises, les Dogon ont hérité de riches traditions culturelles qui remontent à des milliers d'années et qu'ils ont ingénieusement su préserver. La cosmogonie Dogon, l'organisation socio-traditionnelle, les sanctuaires totémiques, les rites funéraires, les danses rituelles (masques, sigui, Boulo, Dama, Youm-Yana), l'art divinatoire, la peinture et les sculptures... sont autant de pratiques culturelles qui fascinent les touristes. L'ethnie Dogon est l'une des plus étudiées qui soient. Depuis le premier voyage d'exploration de l'anthropologue français Marcel Griaule et de son équipe de la mission « Dakar-Djibouti » en 1931, le peuple Dogon a attiré de nombreux anthropologues et archéologues qui ont assuré au pays Dogon une réputation internationale.

Cette réputation s'est accompagnée d'un développement croissant du tourisme dans le plateau dogon avec des répercussions sur la vie des populations :

- l'enclavement et le renchérissement du coût de la vie;
- la dégradation du patrimoine naturel, culturel et architectural;
- l'étiollement des traditions ancestrales et de la solidarité communautaire;
- la migration de la population active vers les centres urbains à la recherche des conditions de vie meilleures;
- la perte de l'autorité des parents du fait de la pauvreté et à l'inversion subséquente des rôles sociaux;
- la déscolarisation des enfants qui voient dans la mendicité et le guidage touristique précoce une porte de sortie face à l'adversité économique;
- le pillage et l'exportation des objets d'art anciens et de culte Dogon.

Aussi, le Programme des Volontaires des Nations Unies et le PNUD ont-t-ils initié en étroite collaboration avec le Ministère malien de l'Artisanat et du Tourisme un projet pilote de promotion du tourisme durable et de lutte contre la pauvreté à Sangha en pays Dogon.

II.1 La commune de Sangha

Le projet est centré précisément dans la commune de Sangha qui constitue avec Bandiagara une importante frange du peuple Dogon au Mali. Etant la plus grande commune du cercle de Bandiagara, Sangha regroupe 57 Villages qui s'étendent sur une superficie estimée à 1000 km² avec une population d'environ 24.225 habitants. Cette population est majoritairement composée de Dogon (95%) avec une minorité de peulh.

Les pratiques des religions ancestrales (paganisme) continuent à cohabiter avec les religions dites révélées (comme le christianisme et l'islam). La stratification sociale permet de distinguer les détenteurs du pouvoir (chefs traditionnels, spirituels).

En termes de particularités géographiques, le village de Sangha est situé sur la crête d'un escarpement au centre d'un sanctuaire. Géologiquement, le temps a permis à l'escarpement de prendre plusieurs formes bizarres, des ravins aux gorges et aux passages rocaillieux reliant la plaine et ce qui est appelé le plateau de Bandiagara. La pente abrupte de l'escarpement est surtout nette vers le village de Sangha-Bongo. Le plateau de Bandiagara est considéré comme l'un des plus beaux et paysages pittoresques géologiques de l'Afrique de l'Ouest.

La région est un des centres importants de la culture Dogon, riches en traditions et rituels, art, culture et folklore. Les témoignages archéologiques situent l'occupation des collines au moins à 1000 ans bien que les Dogons eux-mêmes ne soient arrivés que vers les 15ème et 16ème siècles.

Traditionnellement, il existe quatre tribus, les Dyon, Ono, Arou et Dommo qui seraient venus du Mandé. Aujourd'hui les Dogons sont divisés en petites communautés dont chacune porte le nom du village. Les communautés villageoises sont divisées en *inneomo* et *innepuru* respectivement des vivants et des morts, vivant en union symbolique. Les Dogon ont également une forte relation symbolique avec l'environnement et les animaux comme le chacal. Les Dogons sont également célèbres pour leurs talents dans la sculpture de bois, les statuettes en terre cuite et les masques.

Le territoire Dogon a été désigné Patrimoine Mondial de l'UNESCO en 1989 à cause de sa dimension culturelle. Pour veiller à la préservation de ce patrimoine, le gouvernement a placé à Bandiagara une mission culturelle, dotée d'une certaine autonomie d'action sous la tutelle du Ministère Chargé de la Culture.

II.2 La situation du tourisme

Le pays Dogon reçoit depuis quelques années, un nombre de plus en plus important de touristes étrangers. Cette ouverture au tourisme marchand va paradoxalement de pair avec un cycle croissant d'inégalités et d'exclusion. En effet certaines couches sociales ne semblent pas bénéficier des revenus issus de l'expansion des activités touristiques. Cette situation est non seulement source de tensions sociales dans la localité, mais aussi et surtout porteuse de conséquences dommageables pour le développement durable de ce terroir confronté à trois catégories de problèmes :

II.2.1 Les problèmes socio-économiques et culturels :

- le surenchérissement du coût de la vie et le difficile accès de la majorité de la population, (du fait des aléas climatiques), aux biens de première nécessité (se nourrir, se soigner et s'habiller);
- la migration de la population active vers les centres urbains à la recherche de conditions de vie meilleures ;

- la déscolarisation des enfants qui considèrent la mendicité et le métier de guide touristique comme une solution alternative à leur situation de survie quotidienne;
- le pillage et l'exportation illicite des objets d'art ancien et de culte.

II.2.2 Les problèmes organisationnels, techniques et institutionnels :

- l'insuffisance de formation du personnel des filières du tourisme et de l'hôtellerie et la sous exploitation des potentialités touristiques ;
- le faible niveau d'organisation de la filière du tourisme, de l'hôtellerie et des prestations connexes ;
- l'insuffisance de services d'accueil et de supports d'information en quantité et en qualité (brochures, dépliants, documents) ;
- la faiblesse des moyens financiers, matériels et humains du service déconcentré du tourisme (OMATHO) ;

II.2.3 Les problèmes environnementaux :

- L'expansion de l'insalubrité, de la pollution et de la dégradation d'un environnement déjà fragile (conditions d'hygiène, déforestation, déchets liquides et solides non biodégradables) ;
- la dégradation des pistes touristiques,
- la gestion anarchique des sites, de l'architecture traditionnelle et des infrastructures touristiques;
- la perte de la diversité animale et végétale.

C'est dans le souci d'apporter des solutions adéquates à ces problèmes que le Programme VNU et le PNUD, en étroite collaboration avec le Ministère malien de l'Artisanat et du Tourisme, ont initié en 2002 un projet pilote intitulé « *Projet de Promotion du Tourisme et de Conservation des Sites Touristiques et archéologiques à Sangha en pays Dogon* ».

III. RESUME DU PROJET

Prévu pour une durée de 2 ans, le projet a été lancé officiellement le 27 septembre 2002 à l'occasion de la journée mondiale du tourisme. Avec un budget initial de 396 000 \$EU le projet a été possible grâce à la contribution du PVNU à travers le SVF (Fonds Spécial Volontaire) de la Coopération japonaise, de celle du PNUD et enfin de la contribution du Gouvernement du Mali. Elle sera mise en œuvre en 2 phases essentielles jusqu'à décembre 2008.

III.1 Objectifs et résultats attendus du projet

III.1.1 Objectif de développement

L'objectif global du projet consiste à appuyer le Gouvernement malien dans la promotion du tourisme durable et la préservation du patrimoine culturel et naturel du Mali.

<u>III.1.2 Objectif Immédiat</u>	<u>III.1.3 Résultats escomptés</u>
1. Sensibiliser les populations locales sur l'importance de la culture locale et les motiver à s'engager activement dans les activités de protection du patrimoine culturel.	<ul style="list-style-type: none">▪ Campagne de sensibilisation totalement mise en œuvre.▪ Production de plan d'action par les communautés pour protéger et renforcer les aspects tangibles et intangibles de leur patrimoine culturel.▪ Initiation de la mise en œuvre du plan d'action.
2. Sensibiliser et préparer les populations à faire face aux flux touristiques de plus en plus importants	<ul style="list-style-type: none">▪ Campagne de Sensibilisation et de préparation entièrement mise en œuvre.▪ Elaboration de la vision « collective » du plan d'urbanisation de la cité, avec au centre le tourisme culturel.▪ Orientation des individus et des groupes au niveau des communautés sur les opportunités économiques à tirer du tourisme.
3. Créer des comités locaux pour l'extension des activités du projet après sa fin en vue d'assurer un dialogue permanent et une collaboration entre les communautés et leurs autorités locales.	<ul style="list-style-type: none">▪ Réalisation d'une enquête initiale sur les problèmes majeurs à résoudre dans la localité avec une attention spécifique à la protection du patrimoine culturel et le développement du tourisme culturel.▪ En étroite collaboration avec les autorités locales et traditionnelles, création d'une base de données pour enregistrer les individus et organisations désireuses d'apporter un travail de volontaire.▪ Création d'un mécanisme de consultation entre les comités locaux et les autorités locales.▪ Préparation d'un plan d'action pour les communautés et les autorités locales pour faire face aux problèmes mentionnés plus haut.▪ Création d'un « bureau central » pour gérer l'adéquation offre et demande des contributions des Volontaires.
4. Renforcer les capacités locales de l'administration municipale pour augmenter les bénéfices du potentiel touristique des sites avec une attention spécifique aux profits à faire par les populations à faibles revenus.	<ul style="list-style-type: none">▪ Plan d'action entièrement mis au point▪ Les autorités locales pleinement capables de mettre en œuvre le plan d'action.

III.2 Déroulement du projet

Le projet lancé officiellement en septembre 2002 s'est déroulé jusqu'en décembre 2008. Il aura été mise en œuvre en deux phases principales marquées cependant par quelques suspensions d'activités.

TABLEAU (Chronologie du projet)

	CHRONOGRAMME	EVENEMENTS	OBSERVATIONS
PHASE I Septembre 2002 Décembre 2006	Septembre 2002	Lancement du projet	
	Février 2003	Atelier de recadrage	
	Novembre. 2003	Evaluation a mi-parcours suivie de la Revue tripartite	
	05- 07 juillet 2004	Atelier de capitalisation des expériences et de mobilisation de ressources pour l'extension du projet tourisme	
	Juillet-Octobre 2004	Suspension 1	
	Novembre 2004 à avril 2005	Extension 1	
	Mai à décembre 2005	Extension 2	
	Janvier à avril 2006.	Extension 3	
	Mai-décembre 2006	Engagement du Gouvernement à assurer le financement des activités	<i>Poursuite des activités suite au financement du PNUD</i>
	Janvier-mars 2007	Suspension 1	<i>Attente du versement de la contribution de la contre partie nationale</i>
PHASE 2 janvier 2007- décembre 2008	Avril 2007	Redémarrage effectif des activités : Atelier de recadrage à Sangha	
	Juin 2007	Recrutement/installation/formation de la 2 ^{ème} équipe du projet (9 animateurs et 1 superviseur)	
	Janvier – juin 2008	Suspension 2	<i>Attente du versement de la contribution de la contre partie nationale</i>
	Juillet- décembre 2008	Reprise des activités : Recrutement des animateurs et reprise des activités	
	31 décembre 2008	Clôture du projet	
	Janvier-Février 2009	Suspension	
	Mars -juin 2009	Clôture opérationnelle (Evaluation Finale)	

III.2.1 Phase pilote (2002-2006)

Cette phase aura finalement duré 51 mois, et couvert dix villages de la commune rurale de Sangha. La mise en œuvre des activités a mobilisé une équipe de 16 volontaires des Nations Unies (12 VNU Nationaux « Animateurs », 01 VNU National « spécialiste », 3 VNU internationaux).

Elle aura été également marquée par la tenue d'un atelier de recadrage des objectifs du projet dès février 2003.

Conformément aux prévisions du document de projet, l'évaluation à mi-parcours a eu lieu en mi novembre 2003, suivie de la revue tripartite du 28 novembre 2003. Elles ont toutes les deux mis en exergue des résultats encourageants du projet et ont par conséquent recommandé sa poursuite.

III.2.2 La deuxième phase

Elle couvre la période janvier 2007 - décembre 2008. Comme suite aux recommandations de la revue tripartite à l'échéance de la durée prévue du projet, cette phase sera marquée par une plus grande responsabilisation de la contrepartie nationale dans l'exécution du projet. De ce fait, le Directeur régionale de l'OMATHO a assuré la coordination des activités du projet. Elle aura mobilisé 12 Volontaires des Nations Unies (11 VNU Nationaux « Animateurs », 1 VNU National « spécialiste »).

La phase II a démarré en avril 2007 à la suite d'une suspension de 3 mois avec un atelier de recadrage à Sangha suivi en juin 2007 de l'atelier d'information et de formation des nouveaux VNU sur les notions de base du tourisme et du patrimoine.

En 2008, les activités connaîtront à nouveau une suspension de 5 mois suite au retard enregistré dans le décaissement de la contrepartie nationale¹.

¹ Conformément au document de projet le Gouvernement malien à travers le Ministère de l'Artisanat et du Tourisme avait réitéré son engagement à rendre disponible sa participation à hauteur de 42.000 000 FCA par an. Cependant, face aux retards successifs enregistrés dans le décaissement de ces fonds les activités du projet ont été à de nombreuses reprises suspendues. A cela s'ajoute la lenteur des procédures de décaissement qui ont souvent entravé la bonne exécution du programme.

IV. les activités réalisées et les Résultats atteints

PHASE I (2002-2006)

ACTIVITES	RESULTATS
Promotion du tourisme durable	
<ul style="list-style-type: none"> • Enquêtes sur les pratiques touristiques existantes et les problèmes liés à la préservation du patrimoine culturel en pays dogon. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Un état des lieux du tourisme et de la préservation du patrimoine culturel et naturel est dressé ; les acteurs du tourisme à Sangha et les obstacles au développement de leurs activités ont été identifiés et un rapport est disponible.</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Présentation du « Projet Tourisme » aux acteurs du tourisme dans la commune de Sangha et recueil de données sur les besoins des populations et professionnels du tourisme à travers l'organisation de 20 assemblées générales tenues dans les villages et dans les 4 écoles de Sangha ainsi que dans les 3 hôtels ; 	
<ul style="list-style-type: none"> • Préparation et sensibilisation des autorités locales, chefs traditionnels, intervenants dans la filière et des populations locales sur les enjeux du tourisme durable ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Les autorités, les populations et les professionnels du tourisme à Sangha ont été sensibilisés sur les enjeux du tourisme durable.</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Appui à la promotion de l'écotourisme et du tourisme culturel. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Une base de données photographiques de plus de 500 prises de vue a été réalisée à l'intention des services chargés de la promotion à l'Office malien du Tourisme et de l'Hôtellerie (OMATHO)</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Identification des besoins de formation des acteurs locaux du tourisme : guides touristiques, agents prestataires de biens et services dans les unités d'accueil 	<ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Une enquête sur les besoins de formation des acteurs locaux du tourisme (30 guides touristiques et 40 agents prestataires de biens et services dans les unités d'accueil) est réalisée et a fait l'objet d'un rapport.</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Information et sensibilisation des touristes sur le respect des us et coutumes locales et les structures d'hébergement à Mopti, 	<ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Un dépliant destiné à sensibiliser les touristes sur le respect des us et coutumes locales et une brochure sur les structures</i>

ACTIVITES	RESULTATS
Sévaré, Bandiagara et Sangha.	<i>d'hébergement à Mopti, Sévaré, Bandiagara et Sangha ont été réalisés et sont disponibles.</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Appui organisationnel et institutionnel aux intervenants de la filière touristique artisans, femmes teinturières, femmes maraîchères, femmes éleveurs de porcs. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Le projet à travers son appui et son accompagnement a permis le développement de partenariats nationales et internationales viables</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Promotion du Volontariat local et appui à la mise en place de comités locaux (en vue du renforcement de l'appropriation des objectifs du projet et de la durabilité des résultats) 	<ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Un Comité local d'assainissement de Sangha composé de 37 membres dont 11 femmes est en place et a démarré ses activités depuis le 12 janvier 2004</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'un atelier de formation des VNU et des autorités locales sur les enjeux du tourisme durable à Sangha. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Un atelier de formation des VNU et des autorités locales sur les enjeux du tourisme durable a été organisé du 18 au 21-04-2003 à Sangha.</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Identification par les VNU de nouveaux circuits touristiques pittoresques à proposer aux professionnels et guides touristiques de Sangha afin de diversifier leurs produits et d'alléger la pression sur les sites et circuits classiques. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Quatre nouveaux circuits touristiques pittoresques ont été identifiés par les VNU et proposés aux professionnels et guides touristiques de Sangha afin de diversifier leurs produits et d'alléger la pression sur les sites et circuits classiques.</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Préparation et édition à l'intention des touristes de dépliants sur les pratiques, les rites et terroirs sacrés Dogon 	<ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Des dépliants sur les pratiques, les rites et terroirs sacrés Dogon</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Construction et équipement d'une Radio communautaire FM financée par le PNUD/FENU/FED 	<ul style="list-style-type: none"> ○ <i>La construction et l'équipement d'une Radio communautaire FM financée à concurrence de 23 millions de F CFA par le PNUD/FENU/FED qui constitue aujourd'hui un outil incontournable des acteurs locaux et permet aujourd'hui de sensibiliser les populations sur le tourisme,.</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'activités de reboisement (arbres exotiques et d'essences locales) 	<ul style="list-style-type: none"> ○ <i>des plants d'arbres exotiques et d'essences locales sont plantés et croissent normalement.</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place et encadrement de troupes culturelles traditionnelles qui assurent l'animation des sites touristiques et les interprétations et valorisations culturelles. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ <i>des troupes culturelles traditionnelles qui assurent l'animation des sites touristiques et les interprétations et valorisations culturelles sont mises en place et encadrées grâce au projet.</i>

ACTIVITES	RESULTATS
Préservation et valorisation du Patrimoine naturel et culturel	
<ul style="list-style-type: none"> • Préparation et sensibilisation des autorités locales, des professionnels et de la population sur l'importance du patrimoine naturel et culturel en pays dogon 	<ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Les autorités, les populations et les professionnels du tourisme à Sangha ont été sensibilisés sur l'importance du patrimoine naturel et culturel en pays dogon</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Recensement des sites touristiques, monuments, autels, et fêtes populaires 	<ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Un répertoire exhaustif des sites, monuments, autels, et fêtes populaires a été réalisé et est disponible.</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Recensement des monuments en danger et recherche de financement en vue de leur restauration 	<ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Un inventaire des sites et monuments en dégradation a été fait dans chacun des 10 villages où intervient le Projet Tourisme (21 guinna, 2 Hogon Guinou, 7 Yapounou Guinou, 12 Togouna², 1 Komo, 2 Binou, 2 Wagem)</i> ○ <i>La sensibilisation de la population par l'équipe du projet a incité quelques chefs de famille à restaurer leur guinna (case familiale ancestrale). Sept monuments traditionnels sont restaurés entre novembre 2002 et mars 2004 (contre 02 en 2002) et plus de 23 autres entre mai 2004 et décembre 2006.</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Identification de micro-projets visant la préservation, la valorisation du patrimoine culturel dogon et la restauration de monuments. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Des micro-projets ont été élaborés avec l'appui des VNU, parmi lesquels on peut citer celui portant sur l'initiation des jeunes de Sangha à la maçonnerie traditionnelle et à la restauration de monuments.</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'un séminaire de sensibilisation des responsables locaux sur la gestion du patrimoine et le développement touristique 	<ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Un Atelier de sensibilisation des responsables locaux sur la gestion du patrimoine et le développement touristique a été organisé en collaboration avec la Mission culturelle de Bandiagara.</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Appui organisationnel et institutionnel aux associations de défense du patrimoine naturel et culturel. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Un Comité Local du Patrimoine composé de 55 membres dont 18 femmes repartis dans les dix villages est mis en place. Il dispose d'un plan d'action et a démarré ses activités.</i>

² Le togouna, ou maison de la parole, est l'endroit où les hommes se réunissent pour discuter des affaires du village. ³ 5 troupes artistiques et théâtrales sont dotées de statut et

ACTIVITES	RESULTATS
	<p><i>règlement et fonctionnent.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Plusieurs contrats de partenariat ont pu être signés avec des organisations internationales ; on pourra citer celui d'avec l'ONG Vision du Monde et l'Association pour la Protection du Patrimoine qui à permis de mobiliser dès 2006 plus de 300 000 FCFA.</i>
Appui au développement municipal, à l'aménagement de l'espace et du cadre de vie	
<ul style="list-style-type: none"> ● Appui à l'élaboration et l'adoption d'un plan d'aménagement concerté de la Commune de Sangha. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Un atelier de planification stratégique a été organisé à Sangha du 17 au 19 juin 2004 ; il a permis d'élaborer, un plan d'aménagement concerté des dix villages de Sangha plateau ; Ce plan a été incorporé dans le plan quinquennal (2003-2008) de développement économique, social et culturel de la commune de Sangha dont l'exécution bénéficie de l'appui financier de l'Union Européenne et de quelques partenaires bilatéraux.</i>
<ul style="list-style-type: none"> ● Appui organisationnel et institutionnel à la municipalité de Sangha (diagnostic, identification et analyse des ressources) 	<ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Le diagnostic organisationnel et institutionnel de la municipalité a été réalisé et est disponible.</i>
<ul style="list-style-type: none"> ● Appui à la mise en place et à la gestion par la municipalité d'une base de données des volontaires disponibles dans la commune de Sangha 	<ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Un répertoire sur les associations et les volontaires locaux est disponible ;</i>
<ul style="list-style-type: none"> ● Appui à la municipalité de Sangha pour l'élaboration d'un plan stratégique de génération et de gestion des ressources fiscales et touristiques. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Un cadre de concertation regroupant tous les acteurs du développement à Sangha en vue d'une synergie d'action est mis en place en mars 2004 ;</i>
<ul style="list-style-type: none"> ● Appui à l'assainissement et à la gestion durable de l'environnement et du cadre de vie 	<ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Les populations sont sensibilisées sur la gestion durable de l'environnement et du cadre de vie et quelques micro-projets portés par la communauté et la municipalité sont finalisés : accès à l'eau potable, éducation environnementale, assainissement et gestion des ordures ;</i> ○ <i>50 eucalyptus ont été plantés lors d'une campagne de reboisement initiée par les VNU ;</i>

ACTIVITES	RESULTATS
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Des rapports thématiques, des fiches techniques, des enregistrements audio et vidéo sont réalisés et sont disponibles.
Diverses	<ul style="list-style-type: none"> ○ La municipalité a bénéficié de l'appui du Projet et du PACRM pour la réalisation d'un audit financier ainsi que d'un plan stratégique de génération de ressources fiscales dans le cadre du plan triennal (2004-2006) de développement ; ○ La municipalité a reçu du projet un important don de matériel de bureau ;
Lutte contre la pauvreté et promotion du développement communautaire	
<ul style="list-style-type: none"> ● Répertorier et promouvoir les nouvelles activités lucratives liées au développement du tourisme à Sangha 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Des associations féminines autonomes et fonctionnelles organisées autour d'activités génératrices de revenus ont été mises en place avec l'appui de l'équipe du projet: ○ l'Association des Femmes Teinturières de Sangha qui a reçu une subvention de 700 000 FCFA du Ministère de l'Artisanat et du Tourisme et dont le chiffre d'affaire est passé de 700 000 FCFA en 2003 à 2 500 000 FCFA en 2005 et avoisine les 3 500 000 en 2008; ○ l'Association des Femmes éleveurs de porcs qui a reçu une subvention de 150 000 FCFA sur fond du projet Tourisme et 500 000 F CFA sur fonds de l'ONG française Bilou Toguna et dont le chiffre d'affaire est passé de 750 000 FCFA en 2003 à 1 500 000 FCFA en 2005 et environ 2 500 000 en 2008; ○ l'Association des Femmes Maraîchères qui a bénéficié d'une subvention de 1 000 000 FCFA du Chargé de Programme des Volontaires des Nations Unies et dont le chiffre d'affaires est passé après trois saisons maraîchères de huit mois chacune de 1 000 000 FCFA en 2003 à 1 650 000 FCFA en 2006 et de plus de 2 500 000 en 2008.
<ul style="list-style-type: none"> ● Appui au développement et à l'élaboration des micro projets portés par les OCB et recherche de financement 	
<ul style="list-style-type: none"> ● Promotion des activités féminines (artisanat, agriculture) et appui/médiation dans le cadre de la lutte contre le déficit céréalière 	

ACTIVITES	RESULTATS
<ul style="list-style-type: none"> • Appui à la Promotion et de l'accès au micro crédit 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Une Caisse d'épargne et de crédit « Dogo Diougo » destinée à financer les initiatives génératrices de revenus a été mise en place en 2004 par les organisations communautaires de base (12 associations dont 4 féminines et 2 comités de volontaires locaux)
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des capacités des responsables des associations féminines en gestion des associations, transformation des produits locaux, hygiène, assainissement, lutte contre la malnutrition des enfants de 0 à 5 ans, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Les responsables des associations féminines ont été formés par les VNU pour l'enregistrement et la tenue des comptes à travers un journal simplifié.
<ul style="list-style-type: none"> • Initiation des femmes maraîchères par les VNU à la fabrication du compost 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Les femmes maraîchères ont été initiées par les VNU à la fabrication du compost en vue de l'accroissement des rendements.
<ul style="list-style-type: none"> • Initiation des femmes de Sangha à la fabrication du savon de ménage. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Plus de 120 femmes de Sangha ont été initiées à la fabrication du savon de ménage.
<ul style="list-style-type: none"> • Initiation des femmes de Sangha aux techniques de préparation de bouillie enrichie et de sel de réhydratation orale. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Plus de 30 femmes ont été initiées aux techniques de préparation de bouillie enrichie et de sel de réhydratation orale.
<ul style="list-style-type: none"> • Appui à la lutte contre la malnutrition des enfants de 0 à 5 ans. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ 12 comités de santé villageoise sont installés dans les villages pour l'hygiène, l'assainissement et la lutte contre la malnutrition des enfants
<ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'ateliers de formation en gestion simplifiée des responsables des organes des associations communautaires de base 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Les organes de gestion de toutes les associations ont été formés et dotés en outils de gestion simplifiée.
<ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'ateliers d'initiation des femmes à l'écriture et à la lecture de l'alphabet dogon (Torosso). 	<ul style="list-style-type: none"> ○ 24 femmes on été initiées à l'écriture et à la lecture de l'alphabet dogon (Torosso).

PHASE II (2007- 2008)

ACTIVITES	RESULTATS
Promotion du tourisme durable	
<ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'ateliers de sensibilisation et de formation des populations sur la nécessité de valorisation des produits locaux. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Les populations ont été sensibilisées et formées sur les techniques de transformation et de valorisation des produits locaux.</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de capacités des animateurs VNU 	<ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Les animateurs VNU sont formés en technique d'inventaire des biens dans les locaux du projet à Sangha</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Organisation de sessions de formation à l'intention des professionnels de l'hôtellerie dans les domaines de l'hygiène, de la qualité des services et en marketing 	<ul style="list-style-type: none"> ○ <i>50 agents d'hôtellerie de la commune de Sangha ont été formés sur l'hygiène et qualité du service dans les hôtels.</i>
Préservation et valorisation du Patrimoine naturel et culturel	
<ul style="list-style-type: none"> • Identification et recensement des anciennes guina (cérémonies des cultes) 	<ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Des anciennes guina ont été identifiées et répertoriées.</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des brigades traditionnelles de protection de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Les brigades traditionnelles de protection de l'environnement ont été dotées de matériels et d'équipements (vêtements, bottes etc.)</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de l'éducation et du patrimoine à l'école 	<ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Les élèves des cinq secteurs d'intervention du projet ont bénéficiés de cours et de séances de sensibilisation sur l'éducation du patrimoine..</i>
Lutte contre la pauvreté et promotion du développement communautaire	
<ul style="list-style-type: none"> • Organisation de sessions de formation en technique de transformation des produits locaux au profit des associations féminines des cinq secteurs d'intervention du projet 	<ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Les associations féminines des cinq secteurs d'intervention du projet ont pu bénéficier des sessions de formation en technique de transformation des produits locaux : fabrication de jus, de confiture de raisin sauvage, de tamarin, de mangue etc...</i>

ACTIVITES	RESULTATS
<ul style="list-style-type: none"> • Atelier de formation des tenanciers de campements et d'auberges villageois de la commune de Sangha en technique d'hygiène et d'assainissement du cadre de vie 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Une session de renforcement des capacités en technique d'hygiène et d'assainissement du cadre de vie a été organisée à l'intention d'une cinquantaine de tenanciers de campements et d'auberges villageois de la commune.
<ul style="list-style-type: none"> • Atelier de formation de quarante artisans sculpteurs sur bois de la commune en technique de finition des œuvres d'art sur bois. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Quarante artisans sculpteurs sur bois de la commune ont bénéficié d'une formation en technique de finition des œuvres d'art sur bois.
<ul style="list-style-type: none"> • Appui à la caisse de micro crédit « Dogo Diougo ». 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Appui-conseil et financier (2.000.000 F CFA) à la caisse de micro crédit « Dogo Diougo ». L'agrément de la caisse est désormais disponible à la CA/SFD sous le N°005 du 2 6 Juin 2006.
<ul style="list-style-type: none"> • Appui conseil aux Associations Communautaires de Base 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Appui conseil aux femmes maraîchères qui s'est traduit par la mobilisation d'autres partenaires notamment celle de la Commune d'Allonnes pour l'accès des femmes au prêt.
<ul style="list-style-type: none"> • Construction et équipement d'infrastructures communautaires 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Equipement de la radio de Sangha (nouvel émetteur de 110 watts, 10 nouvelles batteries solaires sèches, un régulateur réparé, un mixeur réparé)
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Mise en place de 4 banques de céréales dans quatre secteurs de la zone d'intervention du projet
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Mise en place de 5 collecteurs d'ordures dans 5 écoles dans les 5 secteurs de la zone d'intervention du projet
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Construction d'un hangar au marché de Sangha
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Mise en place de 4 banques de céréales dans quatre secteurs de la zone d'intervention du projet
<ul style="list-style-type: none"> • appui en fournitures scolaires à 22 écoles dans les cinq secteurs d'intervention du projet. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ 22 écoles ont bénéficié de fournitures scolaires

V. ANALYSE DES RESULTATS

V.1 La présence d'une équipe pluridisciplinaire et l'approche utilisée

Le choix opéré lors du recrutement de l'équipe a été de constituer une équipe pluridisciplinaire qui a facilité une organisation du travail en groupe thématique et en fonction des profils des VNU. (4 VNU « animateurs » au niveau du Groupe promotion du tourisme durable, 3 VNU « animateurs » au niveau du Groupe conservation du patrimoine naturel et culturel, 3 VNU « animateurs » au niveau du Groupe développement communautaire; aussi, cette richesse en ressource humaine a offert une complémentarité de fait au sein de l'équipe. En effet, des 25 VNUs recrutés on note la présence d'expertise dans les domaines ci dessous :

Au sein des VNU Nationaux :

- technicien d'agriculture,
- enseignant/formateur,
- économiste,
- guides touristiques locaux
- technicien dessin bâtiment
- géographe
- spécialiste en tourisme,
- journaliste
- sociologue

Au sein des VNU Internationaux :

- spécialiste dans le domaine de l'aménagement du territoire
- spécialiste dans le domaine du micro crédit
- anthropologue,

Aussi, d'anciens VNU internationaux de nationalité Malienne en fin d'affectation à l'étranger ont accepté de servir sur le projet en qualité de VNU « national » ce qui a constitué une valeur ajoutée particulièrement dans la prise en compte du « volontariat » dans la mise en œuvre des activités.

Cette combinaison d'équipe pluridisciplinaire et de concentration des VNU par axe stratégique a impulsé une dynamique d'intervention au profit de la communauté de Sangha. Par ailleurs, elle a stimulé une certaine émulation, parce que, les animateurs s'auto évaluaient les uns et les autres par rapport à leurs performances au sein d'un même groupe ou de groupes différents.

L'approche utilisée a été participative. Elle a été fondée sur une large participation des communautés à la base à travers :

- la discussion avec les populations et les autorités autour de leurs aspirations et projets touristiques afin de mieux saisir les contraintes, les opportunités et les perspectives locales ;

- l'implication et la participation des populations locales aux décisions, aux avantages et aux coûts liés à l'élaboration, la planification et la mise en œuvre des activités du projet ;
- l'organisation, la formation et la responsabilisation des populations et des autorités afin d'assurer la relève future.

Les VNU ont mis l'accent sur le dialogue et la participation active des communautés de base à tous les stades des interventions. Ainsi, depuis l'identification initiale des contraintes, les solutions à apporter, les opportunités, l'exécution des activités et l'évaluation de leur impact sur la promotion du tourisme/la conservation du patrimoine culturel et le niveau de vie de la population, les Volontaires des Nations Unies (VNU) se sont évertués à développer un esprit de participation par rapport à l'impératif de durabilité qui sous-tend les objectifs du projet.

En effet, la pertinence de cette approche de proximité trouve sa source dans le fait que la population bénéficiaire et les autres partenaires/acteurs impliqués dans les activités touristiques (chefs coutumiers, les autorités administratives et municipales), sont systématiquement consultés et impliqués dans les interventions plus appropriées et mieux adaptées qu'elles ne l'ont été jusqu'à présent. Ils sont des acteurs à part entière du tourisme durable. Aussi, les retombées économiques et financières du tourisme et les différentes formes locales de solidarité et de volontariat constituent un outil efficace pour le développement et la lutte contre la pauvreté.

L'implication active des différents acteurs du tourisme dans le choix des actions les concernant a constitué le meilleur garant de la bonne exécution et de la pérennité des activités.

La promotion par l'équipe du projet d'espaces socio-économiques viables et de l'esprit d'entreprise véhicule à Sangha des mutations sociales et culturelles d'ampleur. Et l'élection d'une femme de caste (une roturière) mais dynamique et compétente comme gestionnaire principale de la caisse d'épargne et de crédit de Sangha en est une manifestation patente. Cette élection qui est un hommage à son aptitude à gérer les fonds de la communauté renforce la place et le pouvoir des femmes dans la dynamique locale en matière de gouvernance. De même procède-t-elle du pragmatisme des membres de la communauté qui ont mis leurs économies dans la Caisse d'épargne et de crédit et qui ont également pris des engagements matériels et financiers (emprunts) auprès des partenaires nationaux et étrangers (Kondo Jigima, Bilou Toguna et via Sahel). Une telle évolution qui, faut-il le souligner, consacre la primauté de l'ordre des compétences et des capacités sur celui des privilèges et du statut social traditionnel mérite une attention toute particulière.

V.2 L'efficacité de l'intervention de l'assistance technique constituée par les VNU

Le Volontariat étant basé sur le don de soi et excluant toute rémunération, l'utilisation de la modalité « VNU » dans la mise en œuvre du projet a suscité auprès des parties prenantes et des communautés un engagement citoyen et une adhésion désintéressée au projet, cela d'autant plus que le domaine de la « culture » requière une sensibilité individuelle et collective.

De ce fait, le « Volontariat » semble avoir joué un grand rôle dans l'adhésion des communautés au projet. Pour exemple l'on pourrait citer l'approche des VNU, lors de

la mise en oeuvre du plan d'assainissement et de gestion du marché de sangha. En effet, le simple fait, que des experts nationaux, « Volontaires en mission » à Sangha se soient mobilisés lors des travaux d'assainissement du Marché a été déterminant dans la participation effective des riverains et facilité la mise en place d'un comité de gestion du marché.

En outre, la proximité des VNU, leur connaissance du milieu leur aura permis de jouer un rôle d'appui/conseil aux villages,



La réalisation d'un hangar facilite la gestion du marché et améliore son assainissement

notamment auprès des groupements et organisations de base de sangha. L'appui technique des Volontaires a rendu plus dynamique la vie associative de sangha. En effet, de nouvelles structures se sont créées tandis que les groupes informels se sont constitués en organisation grâce à leur appui. Ceci

témoigne sans doute de la pertinence de l'approche communautaire que pratiquent les VNU. On citera pour exemple l'appui des animateurs dans la mise en place de modalités de gestion appropriées de diverses activités (gestion du marché de Sangha, restauration de monuments en danger, approvisionnement en intrants et en matériels des femmes maraîchères/teinturières, etc.).

Promotion du volontariat local: avec l'appui et l'encadrement de l'équipe du projet, la communauté a mis en place deux comités de volontaires locaux. Le premier est chargé de l'assainissement (37 membres dont 11 femmes) et le second de la préservation du patrimoine naturel et culturel (55 membres dont 18 femmes). Ces Comités locaux sont fonctionnels et sont des interlocuteurs des partenaires au développement dans les domaines aussi variés que le reboisement, l'assainissement du marché de Sangha et la gestion des déchets liquides et solides, la lutte contre le trafic des objets d'art anciens et de culte, la préservation et la valorisation du patrimoine matériel et immatériel, la lutte contre la pauvreté et la promotion du développement communautaire.

V.3 Le partenariat



La radio rurale de Sangha fruit du partenariat développé autour du projet

L'équipe du projet a mobilisé un réseau de partenaires nationaux et internationaux (Projet d'appui aux Communes rurales de Mopti ; Kondo Jigima ; ONG française Via Sahel ; ONG française Bilou Toguna ; Suez aquassistance, Vision du Monde ; Les Amis de Sangha en France) en faveur de la promotion du tourisme durable à Sangha. Elle aura réussi à fédérer les interventions des acteurs étatiques tels le Ministère de

l'Artisanat et du Tourisme, le Ministère de la culture, la Mission culturelle de Bandiagara, l'OMATHO national, régional avec celles des agences des Nations Unies : PNUD, FENU, UNESCO, Programme ST-EP /OMT, UNICEF, Projet d'Appui aux Communes Rurales de Mopti (PACRM), Projet d'appui des Volontaires des Nations Unies à la Décentralisation (PAVD). Ces partenaires ont contribué pour plus de 30 000 \$USD au financement des activités de la municipalité et/ou des initiatives portées par les associations et les organisations communautaires de Sangha. De même, la formation des gestionnaires de ces associations et organisations communautaires, avec l'appui de certains partenaires, contribue à préparer la relève et probablement la pérennisation des objectifs et des acquis du projet.

Quelques exemples de retombées des partenariats nés des suites du projet :

- l'appui aux activités de l'Association des Femmes Teinturières de Sangha (700 000 FCFA du Ministère de l'Artisanat et du Tourisme)
- l'appui aux activités de l'Association des Femmes Maraîchères qui a bénéficié d'une subvention de 500 000 FCFA de Via Sahel, 1 000 000 FCFA de la Commune d'Allonnes en France.
- l'appui à la Caisse d'épargne et de crédit « Dogo Diougo » du Ministère du Tourisme, Kondo Jigima, Via Sahel

En plus de cette dimension, le projet a contribué à la création d'une dynamique partenariale entre les organisations locales de la société civile et entre ces dernières et la Mairie de Sangha (exemple : implication du Comité

d'Assainissement du Marché dans la gestion des taxes municipales, prise en compte du tourisme et donc des comités de protection du patrimoine etc.)

V.4 L'impact du projet sur le tourisme à Sangha

Le projet Tourisme, dans la limite de ses capacités et même en dehors (fonds externes) a répondu aux besoins réels exprimés par les bénéficiaires. Les résultats probants mis en évidence, l'attestent pleinement. Cependant, comme évoqué dans le rapport d'Evaluation Externe, il est évident qu'un objectif aussi large tel que la promotion du tourisme durable à Sangha ne peut être atteint que dans le cadre d'une politique du développement du tourisme qui dépasse largement le cadre du projet. C'est pourquoi il s'agira de prendre en compte plutôt la large et riche contribution du projet à ce processus.



Une équipe de touristes et leurs guides entretenue sur le tourisme durable

1. Au titre de la promotion du tourisme durable

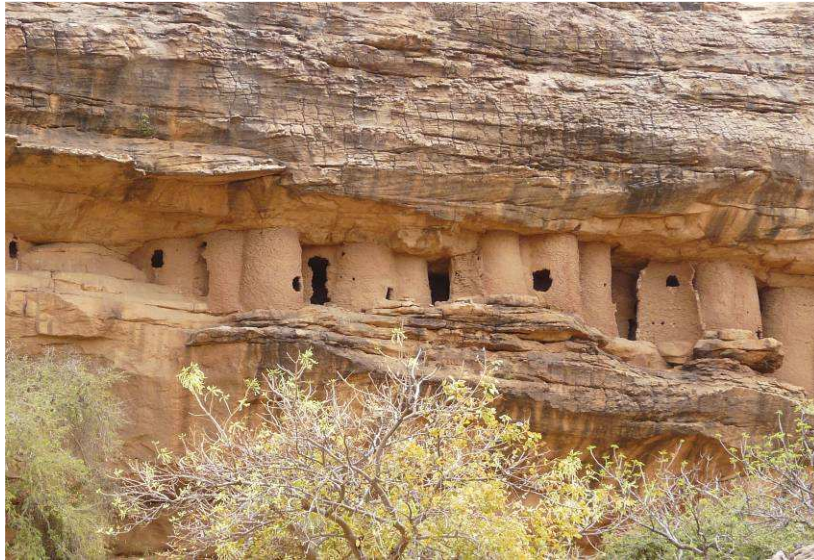
La prise de conscience des autorités locales et même nationale de l'importance du tourisme dans le développement de Sangha se traduisant par des planifications stratégiques prenant en compte le tourisme comme élément central est une réalité (plan d'aménagements, PDSEC). Des actions concrètes se développent pour vendre l'image de Sangha tant sur le territoire national que sur le plan international. Cette promotion qui se fait à tous les niveaux (guides, hôtel, agents des services techniques, ministère du tourisme etc.) est le signe d'un engagement pour un tourisme durable. On note également la diversification des sites touristiques pour diminuer la pression sur les plus connus et aussi une amélioration des offres aux touristes par une meilleure organisation des services (surtout au niveau des animations autour des sites).

Cependant, les hébergements chez l'habitant sont encore très faibles car des efforts restent à fournir pour offrir des cadres appropriés aux touristes.

Les services du tourisme fournissent d'énormes efforts pour sensibiliser et les touristes et les habitants sur le respect des us et coutumes dans l'optique de préserver les sites et les pratiques et aussi pour freiner les pillages du patrimoine.

2. Au titre de la préservation et de la valorisation du patrimoine naturel

La force du tourisme de Sangha réside tant dans les pratiques culturelles, l'art, la cosmogonie que dans la spécificité de son site naturel. La préservation de ce site est un impératif pour la



Guinna (maison ancestrale)

préservation du tourisme dans cette zone. Aussi le projet a-t-il, à travers des actions de formation de sensibilisation et aussi de restauration de site fait prendre conscience de cet impératif (certaines familles ont par la suite restauré des autels familiaux abandonnés). Des relais locaux ont été promus pour assurer la bonne gestion du patrimoine naturel. Des activités de substitution

ou pillage des objets d'art ont été initiées (micro projets divers dont la maçonnerie traditionnelle et la restauration des monuments).

3. Au titre de l'appui au développement municipal, à l'aménagement de l'espace et du cadre de vie

La commune est l'institution locale qui doit supporter/promouvoir le tourisme. A ce titre le projet a jeté les jalons pour une commune performante (appui aux documents suivants : Diagnostic organisationnel et institutionnel, plan d'aménagement, PDSEC etc.). La commune a développé une approche intégrative multi acteurs qui valorise les différentes ressources locales et externes à la commune. Le projet a permis à la commune de bénéficier de soutiens divers pour des actions de développement plus ou moins en corrélation avec le tourisme.

4. Au titre de la lutte contre la pauvreté et de la promotion du développement communautaire

Le projet « *Promotion du tourisme et conservation des sites touristiques et archéologiques a Sangha* » tout entier s'inscrit dans la droite ligne de la politique nationale de lutte contre la pauvreté. Spécifiquement des actions ont été orientées vers des groupes défavorisés dans le tourisme notamment les femmes.

Par ailleurs, les groupements féminins et les comités locaux sont capables de s'autogérer et de pérenniser les objectifs du projet. En effet, Le projet a contribué au départ à la mise en place de 6 groupements féminins et de deux comités locaux. Il s'agit de : l'Association des Femmes Teinturières, l'Association des Femmes maraîchères, l'Association des Femmes Eleveurs de Porcs, l'Association des artisans, l'Association des femmes de Bini, le Comité d'assainissement du marché et Comité de gestion du Patrimoine.

Ces structures ont acquis une certaine expérience dans la gestion de leurs activités respectives.

La Caisse d'épargne et de crédit « Dogo Diougo » constitue un des résultats probants du projet Tourisme. Sa mise en place a permis la création de trois emplois directs : 1 gérante, 1 gérant adjoint et 1 gardien. Le nombre de ses adhérents est passé



Caisse d'épargne et de crédit « Dogo Diougo » de Sangha

de 7 personnes morales en 2004 à 15 en 2008 et de 157 personnes physiques en 2005 à 385 en 2008. Au même moment son capital est passé de 150 000 FCFA en septembre 2004 à 425 000 FCFA en mars 2006 et 11 412 405 FCFA en 2008. Elle a une reconnaissance officielle (Agrément CA/SFD N°005 en date de juin 2006) et est en passe de s'affilier à une caisse d'épargne et de crédit d'envergure nationale.

La création de cinq banques de céréales dans les secteurs d'activités du projet constitue un acquis important du projet.

Au titre de l'appropriation du projet par les bénéficiaires

En mettant en place un Comité de Protection du Patrimoine Culturel et Naturel, les populations de Sangha se sont vite appropriées les objectifs du Projet qui rejoignent leurs préoccupations et leurs aspirations : la préservation et la valorisation des cultures, des rites et des cultes animistes Dogon dangereusement menacés par la pénétration et l'expansion des religions monothéistes.

Le comité de protection du patrimoine est fonctionnel. L'ONG Vision du Monde a pu obtenir dans le cadre du tourisme solidaire que « ses » touristes lui laissent une redevance de 6 000F CFA par jour. Ces fonds lui confèrent une autonomie de fonctionnement.

Le comité d'assainissement du marché est aujourd'hui victime de ses performances. En effet, la Mairie de Sangha dans sa politique de mobilisation des ressources locales a dans un premier temps accepté un partage des ressources avec le comité à hauteur de 40%. Malheureusement, en la faveur des élections locales la nouvelle équipe (2004-2009), particulièrement le maire entrant aurait remis en cause cette convention et souhaitait que 100% de cet impôt local reviennent à la commune.

On note un engagement certains des comités mis en place à travers des réalisations comme : 1) la restauration sur fonds propres de sites et monuments touristiques: 2 Toguna dans les villages de Ogol – Dâ et Dianigoura, 2 maisons de femmes en règles de Baroucou et de Sangha – Dini, plus de 7 Guinna (maison ancestrale) dans les villages de Ogol – Dâ – Ieye, Dini, Diamnigoura; 2) l'accueil et l'organisation des touristes de vision du monde dans le cadre d'échange culturel ; 3) la réalisation d'activités de reboisement : plus de 30 pieds d'espèces différentes ont été plantés à la place publique de Sangha; 4) l'adhésion du Comité à la Caisse d'Epargne – Crédit de Sangha comme membre sociétaire sous le N° 04 Dogo Diougo s/c du N° 852520040110 B.M.S S.A Mopti – Mali ; 5) la sensibilisation de plus de 70% de la population de Sangha sur les thèmes de protection du patrimoine culturel et naturel ; l'élaboration de deux micros – projets sur la restauration de l'architecture traditionnelle (les guinna) et le transfert de compétence dans la technique de fabrication de briques à la main.

De la pertinence du volontariat comme modalité d'exécution du projet

Composée en majorité de jeunes Dogons courageux, décidés à mettre leurs talents et savoir-faire au service du développement durable du tourisme et de la lutte contre la pauvreté, les Volontaires des Nations Unies ont apporté à travers les différentes activités mises en œuvre au cours du Projet leur contribution au renforcement des capacités et à l'auto promotion socio-économique des communautés d'accueil des touristes et des couches sociales défavorisées à Sangha.

L'intégration de l'équipe au sein de la population, l'observation participante et le partage du quotidien de la communauté, des contraintes, des opportunités, des aspirations et des représentations des populations bénéficiaires sont autant de facteurs favorables qui ont permis de gagner au plus vite la confiance de la population et partant de mieux cerner les problématiques et les perspectives locales.

Les activités quotidiennes des volontaires ont eu un effet d'entraînement extraordinaire sur les populations et les acteurs du tourisme à sangha. Cela a favorisé la *Promotion du volontariat local* avec comme aboutissement la mise en place de deux comités de volontaires locaux : le comité de gestion du marché et le Comité pour la protection du Patrimoine. Le premier est chargé de l'assainissement (37 membres dont 11 femmes) et le second de la préservation du patrimoine naturel et culturel (55 membres dont 18 femmes).



La Radio de Sangha Animée par des « Volontaires Locaux » formées et encadrées par les VNU

Ces Comités locaux sont fonctionnels et sont des interlocuteurs des partenaires au développement dans les domaines aussi variés que le reboisement, l'assainissement du marché de Sangha et la gestion des déchets liquides et solides, la lutte contre le trafic des objets d'art anciens et de culte, la préservation et la valorisation du patrimoine matériel et immatériel, la lutte contre la pauvreté et la promotion du développement communautaire.

VI. LEÇONS APPRISES

1. Les communautés d'accueil des touristes sont disposées à prendre une part active dans la gestion des sites et des ressources touristiques. Mais **leur participation est tributaire de leur possibilité d'accès ou non aux importantes ressources générées par les activités touristiques**. Dès lors toute politique de gestion des sites et des ressources touristiques qui ne tient pas compte de leurs attentes et de leurs préoccupations est source de frustrations et peut de ce fait compromettre le développement durable du tourisme. Aussi, lorsque l'exclusion et la coercition économique vont au-delà de toute mesure, la communauté déploie des stratégies de rejet de l'ordre touristique dominant et se réfugie derrière un ordre alternatif catalyseur de tensions sociales et porteur de conséquences dommageables pour la destination et pour le développement durable. Ainsi, la mendicité, la déscolarisation des enfants, le harcèlement et les pénalités fantaisistes infligées aux touristes pour profanation de sites sacrés, la "marchandisation" des rites et des rapports sociaux, la braderie du patrimoine culturel (objet d'art anciens ou sacrés), la destruction et la pollution de l'environnement, etc., sont des pratiques qui marquent le tourisme et le développement durables du sceau de l'aléatoire ;
2. Le développement d'un tourisme durable et équitable passe par un savant dosage d'actions de sensibilisation et de mise en œuvre de réalisations concrètes répondant aux besoins essentiels des populations. L'expérience a démontré que pour ces populations **le projet n'a de sens que si les campagnes de sensibilisation s'accompagnent d'actions concrètes** ;. C'est dire que dans un environnement caractérisé par la pauvreté de la majorité de la population et où l'accès aux biens de première nécessité est un enjeu de tous les instants, l'appui aux activités génératrices de revenus est pour le développement participatif ce que l'onction ou les œuvres sont pour la foi.
3. L'expérience des VNU en matière de promotion du tourisme et de préservation du patrimoine naturel et culturel à Sangha est aussi **une expérience de médiation qui a permis la réconciliation des populations de Sangha**, la préservation des cellules familiales et le rétablissement du climat de confiance et de collaboration, conditions sine qua none pour jeter les bases d'un processus d'auto développement.
4. L'approche de proximité développée à travers la mise en œuvre du projet, par le Programme VNU, a permis à travers les différentes interventions de **faire**

participer les populations et les acteurs du tourisme à la conception, la réalisation et l'évaluation des actions afin de résoudre leurs problèmes autant que possible au niveau local.

5. Les animateurs VNU ont fait un travail très impressionnant dans le domaine de la sensibilisation, de sorte que, la plupart des objectifs sont atteints, mais aussi, ont contribué de façon significative au processus de **responsabilisation des populations** à faire face à leur propre développement.
6. Dans le volet lutte contre la pauvreté, le projet a visé clairement **les femmes qui se trouvent au centre de l'intérêt de la plupart des activités**.
7. Le projet a su susciter **diverses actions symboliques de protection, de promotion du patrimoine culturel et touristique** telle que la restauration d'une quarantaine de monuments et sanctuaires historiques par certains chefs de famille, dont l'association des jeunes volontaires maçons traditionnels était largement impliquée dans les travaux.
8. La mise en place du **comité d'assainissement et de gestion du marché** de Sangha a eu des retombées importantes pour les populations et la Mairie. Pour la première fois dans l'histoire de la commune de Sangha, la perception des taxes municipales est devenue possible. Des emplois ont vu le jour et le prix de la commune la plus propre des différentes zones touristiques doté d'une enveloppe de 250 000 FCFA est revenu à Sangha en 2005.
9. La mise en place d'un **Comité Local du Patrimoine** composé de 55 membres dont 18 femmes, qui est un organe de concertation, d'orientation et de prise de décision sur tous les problèmes concernant la tradition et la culture Dogon. Les chefs spirituels garant du patrimoine y sont largement représentés.
10. La mise en place d'un **cadre de concertation** regroupant tous les acteurs du développement à Sangha a permis de développer une synergie d'action. A travers cet organe, le Projet de Promotion Touristique a orienté plusieurs appuis au profit des organisations de base (en terme d'équipements, de financements d'infrastructures socio-économiques, de formation, etc.).
11. Le **développement du partenariat** et des synergies d'actions avec d'autres acteurs a permis d'apporter des réponses appropriées aux attentes des populations. Plusieurs préoccupations des populations de la commune de Sangha ont pu être prises en compte grâce au partenariat avec le Projet d'Appui aux Communes Rurales de Mopti (PACRM), le Projet d'appui des Volontaires des Nations Unies à la Décentralisation (PAVD), Kondo Jigima, STEP/OMT, UNESCO, UNICEF, les ONG françaises Bilou Toguna, Via Sahel, Vision du Monde, les Amis de Sangha. Ainsi, la mise en relation entre les populations

notamment les associations communautaires de base et différents partenaires s'est avérée une stratégie judicieuse et efficace ;

12. La **mobilisation de fonds** extra-projet en appui aux projets/programmes de la communauté de Sangha, a pu démontrer l'existence de ressources financières nationale et locale, mais aussi la nécessité de renforcer la coopération et la complémentarité des projets/partenaires financiers ouvrant dans un même secteur d'activité et/ou une même localité.
13. Le Ministère de l'Artisanat et du Tourisme a manifesté durant la mise en œuvre du projet sa bonne volonté/disponibilité de **coopérer avec les collectivités locales** dans la promotion du tourisme et la conservation des sites...
14. L'expérience du projet Tourisme a permis de mettre en exergue une nouvelle vision du tourisme qui intègre dans les actions les dimensions lutte contre la pauvreté et développement durable. Elle a démontré de manière claire et évidente que l'atteinte de résultats probants ou significatifs est d'abord subordonnée à **l'engagement et la motivation des acteurs**; la participation et l'implication des réceptifs, des partenaires locaux et de certains visiteurs au développement, l'amplification de l'effet de ruissellement des ressources issues des activités touristiques sur la majeure partie de la population sont autant de facteurs qui ont suscité une prise de conscience de la collectivité par rapport aux enjeux du tourisme durable et de ses retombées économiques. Le renforcement des capacités d'auto organisation et de gestion de leurs activités par les groupes cibles de la collectivité d'une part et la capitalisation du réseau des partenaires au développement de l'autre contribueront à terme à l'avènement d'un développement local autocentré.
15. La dynamique enclenchée par le Projet Tourisme est propice à l'épanouissement des visiteurs et de la collectivité tant il est vrai que les rapports naguère ambivalents, voire conflictuels entre les touristes et les populations à Sangha (du fait des frustrations accumulées face au difficile accès de la majorité aux retombées financière du tourisme) s'estompent petit à petit et cèdent progressivement le pas à **l'ouverture, la proximité, l'écoute et l'échange**.
16. Les actions engagées par les VNU et les connaissances transmises (ateliers de formation et de concertation ; appui organisationnel et institutionnel) sont déterminantes pour **l'émergence du volontariat local et l'auto promotion à la base** (Comité local d'assainissement et de promotion du tourisme durable; Comité local de préservation du patrimoine naturel et culturel ; Associations et Organisations Communautaires de Base, Fond d'épargne et de crédit solidaire etc..) et pour la lutte contre la pauvreté. Toutefois, faute de ressources adéquates et eu égard aux difficultés de terrain, les actions menées jusque là par le projet en étroite collaboration avec les communautés, bien qu'efficaces, restent quantitativement insuffisantes pour répondre à la forte demande sociale et pour résoudre l'essentiel des difficultés liées à la gestion durable du patrimoine et des

ressources touristiques.

17. L'immersion des volontaires dans la communauté les met dans une position idéale pour cerner les contraintes, les opportunités et les perspectives locales et partant, trouver des solutions adaptées aux besoins locaux et à l'auto promotion socioéconomique et culturelle de la communauté. Écoutons à cet égard les déclarations recueillies lors d'une de nos missions de supervision technique à Sangha :

« Avant, nous les femmes qui fabriquons les pagnes indigo étions un groupe à part dans les activités touristiques. Nous nous contentions de respirer le nuage de poussière que soulèvent les véhicules 4 x 4 transportant les touristes. Avec l'aide des VNU qui nous ont regroupées en quatre associations et en une Fédération de femmes producteurs de pagne indigo que nous vendons à de nombreux touristes, nous sommes aujourd'hui des actrices à part entière de l'activité touristique à Sangha »

Nado Napo, Secrétaire de la fédération des Associations femmes teinturières de Sangha. 28-07-2005.

« Nous avons toujours pensé qu'un Projet était l'injection massive de fonds dans les villages au profit des populations bénéficiaires. Aujourd'hui, nous expérimentons avec bonheur un Projet d'un type particulier qui n'a pas de fonds à nous donner mais qui nous met à l'école dans plusieurs domaines. Les VNU vivent avec nous, partagent nos préoccupations, nos peines et nos joies, sillonnent les villages pour nous sensibiliser tout en nous organisant en vue de la prise en charge de notre destin par nous-mêmes »

Naire Dolo, Représentant du Hogon (chef spirituel) de Sangha et Vice-président du Comité de protection du patrimoine naturel et culturel à Sangha. 28-07-2005.

« L'immersion des VNU au sein des populations bénéficiaires aura permis au Projet de mieux cerner les enjeux, les contraintes et les opportunités du développement durable du tourisme à Sangha. En mettant en place un Comité du patrimoine, les populations de Sangha se sont vite appropriées les objectifs du Projet qui rejoignent leurs préoccupations et leurs aspirations : la préservation et la valorisation des cultures, des rites et des cultes animistes Dogon dangereusement menacés par la pénétration et l'expansion des religions monothéistes »

Baïré Dolo, VNU animateur de terrain à Sangha. 28-07-2005.

« Notre Comité d'assainissement, association bénévole composée de 37 membres dont 11 femmes, est née de la volonté de la communauté de prendre la relève des VNU qui balayaient le marché de Sangha. Parce que le marché est régulièrement balayé par le Comité et est propre, nous percevons des taxes au marché qui se tient tous les cinq jours, ce que les autorités municipales n'avaient pu faire à ce jour. Ces taxes qui alimentent nos caisses nous encouragent à aller de l'avant »

Songo Dolo, Président du Comité d'assainissement de Sangha. 28-07-2005.

VII. PERSPECTIVES (RECOMMANDATIONS)

Fort des résultats probants de cette expérience pilote de l'équipe des Volontaires des Nations Unies, résultats attestés d'une part par les conclusions de la mission d'évaluation externe du projet et de l'autre par la consécration aux Nations Unies à New York du projet comme meilleure pratique en matière de développement dans les pays les moins avancés, le Ministère malien de l'Artisanat et du Tourisme a inscrit le renouvellement et l'extension de l'expérience dans son plan d'action prioritaire en matière de développement durable du tourisme et de lutte contre la pauvreté. Le Ministre malien du Tourisme indique à cet égard dans une lettre en date du 26 juillet 2004 adressée au Représentant Résident du PNUD au Mali que « les bons résultats enregistrés dans le cadre de la mise en œuvre du Projet Tourisme par les VNU et l'engouement des populations locales, de la municipalité et des professionnels du Tourisme à l'égard du projet... militent pour son renouvellement pour la Commune de Sangha et son **extension aux communes touristiques de Mopti et de Djenné** ».

La replicabilité de l'expérience des VNU a fait l'objet d'un rapport disponible au PNUD, au Ministère de l'Artisanat et du Tourisme, au PVNU, à l'OMATHO et à l'OMT. Elle pourrait être assurée grâce à une large diffusion et partage des leçons et meilleures pratiques, à l'échange d'expériences, notamment dans le cadre du programme Tourisme source de croissance de la Banque Mondiale ou du Programme ST-EP (Sustainable Tourism for Eliminating Poverty) que l'Organisation Mondiale du tourisme met en place dans un certain nombre de pays en développement.

Aussi, il s'avère important d'adopter et de mettre en œuvre les recommandations suivantes :

- responsabiliser les acteurs locaux (Commune de Sangha, Antenne locale de l'OMATHO, ONG Via Sahel, Bilou Toguna. etc.) dans le suivi et la consolidation des actions entreprises en collaboration avec les Associations Communautaires de Base
- Transférer les équipements et matériels du projet aux acteurs locaux en appui à leur capacité opérationnelle pour la consolidation des acquis et la poursuite des objectifs du projet
- Informer le CSA de l'existence des banques de céréales de Sangha, Ibi, Yendouma et Kamba mises en place à travers le projet et susciter leur appui et leur accompagnement en vue de l'insertion des quatre banques de céréales dans le circuit ordinaire de celles mises en place par le CSA
- Solliciter la Mission Culturelle de Bandiagara et le Programme ST-EP /OMT pour le suivi des activités du Comité de Protection du Patrimoine Culturel et Naturel ;
- Encourager le Conseil Municipal de Sangha à délibérer sur la collecte et l'affectation de l'impôt local prélevé sur le marché et mieux définir le rôle et la fonction de son Comité de gestion
- Vu les performances enregistrées par la caisse de micro finance « Dogo Diougo », l'importance du montant de son capital en 2008 (11.412.405 FCFA) et dans un souci de pérenniser les résultats atteints, il serait opportun d'envisager

l'affiliation de « Dogo Diougo » à la caisse Kondo Jigima qui a fait ses preuves dans le domaine de l'épargne et du micro-credit.

- Procéder à la reformulation du projet « Tourisme » :

A cet effet, l'Evaluation recommande que le Ministère approche ses partenaires au développement notamment le PNUD/PVNU, UNESCO, ST-EP/OMT, BIT, Banque Mondiale, UNICEF, Union Européenne, pour solliciter un appui financier et technique.

Le nouveau Projet devra largement s'inspirer des leçons apprises (voir ci-dessus) et permettre d'identifier les sources potentielles de son financement. Il pourra mettre l'accent sur une **exécution nationale du projet**.

Le nouveau projet devra procéder à la recherche et la disponibilisation de **ressources financières et matérielles adéquates**, la mise en place d'un **mécanisme efficace de décaissement des fonds** afin d'éviter les interruptions dans l'exécution des activités et le recrutement d'un **personnel plus qualifié et motivé**.

La mise en place d'un **cadre de concertation et d'une coordination dynamique et efficace** sera privilégiée. Aussi, les différentes parties prenantes seront identifiées, consultées et invitées pour la reformulation du projet. L'implication de tous les partenaires sans exclusion ainsi que la répartition objective et judicieuse des rôles lors de la reformulation du projet seront de rigueur.

La Mission Culturelle de Bandiagara devra jouer un rôle prépondérant dans le nouveau projet conformément à son mandat de protection et de sauvegarde du patrimoine naturel et culturel. Il s'agira aussi de **renforcer la collaboration au sein du SNU** : PNUD/PVNU/OMT/FENU/UNICEF, de développer une synergie d'actions entre l'ensemble des intervenants.

Le nouveau Projet devra apporter des **réponses adéquates** à la **mendicité des enfants, la malnutrition des enfants et le harcèlement des touristes par les populations**, phénomènes majeurs préjudiciables au tourisme dans le pays dogon.

Enfin, le nouveau Projet veillera à prendre en considération l'utilisation du **nouveau statut de Volontaires nationaux** dans le cadre de la mise en place et le développement d'un Centre National pour la Promotion du Volontariat (Voir Ministère de la jeunesse).

VIII. CONCLUSIONS

A travers ce projet novateur, on relèvera une meilleure connaissance du programme des Volontaires des Nationaux Unies. De même le Programme des Volontaires des Nations se sera enrichie d'une expérience unique et riche dans le domaine du développement durable du tourisme qui a été consacrée meilleure pratique de développement touristique durable par le haut représentant des PMA auprès des Nations Unies.

Les résultats obtenus au sortir de la mise en œuvre de ce projet sont plus que probants, et c'est la première fois que les populations bénéficient véritablement des retombées du tourisme. C'est pourquoi les populations bénéficiaires des actions souhaitent vivement son maintien tout en diversifiant les axes d'intervention.

Le projet aura permis de développer l'esprit du volontariat au sein de la jeunesse de Sangha et surtout d'améliorer les mentalités en ce qui concerne l'accueil et le traitement des visiteurs dans ce pôle de développement combien stratégique pour la destination touristique au Mali. Dans sa seconde phase, dans sa volonté de pérennisation des acquis, il s'est appuyé sur l'expertise de compétences locales pour sa mise en œuvre. En effet trois des cinq animateurs sont natifs et résidents de Sangha. Cette approche favorise sans doute un désengagement réussi dans la mesure où ses compétences pourront poursuivre leur engagement au sein de la communauté.

Parti d'une initiative simple de protection du patrimoine, ce projet aura permis de faire le lien au niveau local entre les différents secteurs et transformer progressivement l'action en un projet intégré et consolider la concertation entre acteurs du développement.

Par ce projet la protection du patrimoine est devenue aujourd'hui une préoccupation des populations et a suscité un engagement fort de l'Etat qui a ouvert un bureau local de l'OMATHO à Sangha.

Quant au programme VNU, ce projet aura permis de confirmer son intérêt quant à l'accompagnement du Gouvernement Malien dans l'introduction d'un statut pour l'exercice du Volontariat au Mali.

Enfin de nombreux partenariats développés au cours de la



La sensibilisation peut aujourd'hui se poursuivre à travers la radio et ses animatrices volontaires locaux.

mise en œuvre du programme constituent un atout important dans le cadre de la reformulation de ce projet couronné de succès.

BIBLIOGRAPHIE

1. Documents de Projet MLI/02/V01– 27 Septembre 2002, Août 2004
2. Revue Tripartite : Rapport Annuel du Projet MLI/02/V01 Timothée Tabapssi Novembre 2003
3. Rapport annuel 2003 du Projet MLI/02/V01 Timothée Tabapssi
4. Rapport Trimestriel : Janvier-fevrier- mars 2004 Timothée Tabapssi Novembre 2003
5. L'expérience des Volontaires des Nations Unies en matière de promotion du Tourisme durable et de lutte contre la pauvreté à Sangha en pays dogon (Mali) Timothée Tabapssi 31Mars 2006
6. Résumé de l'expérience des Volontaires des Nations Unies en matière de promotion du tourisme durable et de lutte contre la pauvreté à Sangha en pays dogon (Mali) Moctar Bâ 2008
7. Présentation des principaux résultats obtenus par la phase Pilote du Projet Barri Diakité Avril 2006
8. Rapport de la Mission d'Evaluation Finale du Projet VNU de Promotion Tourisme et Conservation des Sites Touristiques et archéologiques à Sangha Mamadou Dieng et Abdouramane Kindo - Janvier 2005
9. Rapport atelier de capitalisation des expériences et de mobilisation des ressources pour l'extension du projet Sangha Juin 2004
10. Rapport d'Activités juillet – Septembre 2006 Timothée Tabapssi 2006
11. Rapport Technique d'Exécution des Activités du Projet d'Appui des VNU Promotion de Tourisme Durable et de Lutte contre la Pauvreté à Sangha Juillet-Août-Septembre 2007 Moctar Bâ Octobre 2007
12. Rapport Technique d'Exécution des Activités du Projet d'Appui des VNU Promotion de Tourisme Durable et de Lutte contre la Pauvreté à Sangha Octobre, Novembre, Décembre 2007 Moctar Bâ Décembre 2007
13. Rapport Technique d'Exécution des Activités du Projet d'Appui des VNU Promotion de Tourisme Durable et de Lutte contre la Pauvreté à Sangha Juillet, Août, Septembre 2008 Moctar Bâ Octobre 2008
14. Rapport Technique d'Exécution des Activités du Projet d'Appui des VNU Promotion de Tourisme Durable et de Lutte contre la Pauvreté à Sangha Octobre, Novembre, Décembre 2008 Moctar Bâ Décembre 2008
15. Plan d'Action 2007 du Projet Tourisme Avril 2007
16. Document de Révision Financière du Projet pour la deuxième Phase (2006-2007) Avril 2006
17. Note de dossier : Etat de concordance entre Objectifs du Projet et plans d'action 2003-2004, Timothée Tabapssi– Janvier 2004
18. Extension du projet Tourisme : contribution des experts locaux à l'élaboration du Prodoc (Sangha-delta du Niger-Djenné) -Août 2004

19. Diagnostic institutionnel des acteurs du tourisme à Sangha Barry Diakité - avril 2003
20. L'expérience des VNU en matière de médiation sociale à Sangha Timothée Tabapssi
21. Le marché de Sangha : évolution historique, enjeux socioéconomiques et culturels Bairé Dolo, Ibrahima Tamboura, Hamidou Cissé, VNU animateurs
Septembre 2003
22. Les VNU et la promotion du Tourisme à Sangha stage bénévole de l'étudiant Adama Diakité Faculté de lettres – Université de Bamako-2003
23. Plan d'aménagement concerté de la commune de Sangha - Juillet-2004
24. Rapport sur l'expérience des VNU en matière de promotion du Tourisme durable à Sangha en pays Dogon (Mali) – Septembre 2002 - Octobre 2004
25. Rapport des ateliers de formation, de sensibilisation et de planification – Projet MLI/02/V01 Avril 2003

ANNEXES

ANNEXE 1 : Termes de Référence de l'évaluation

ANNEXE 2 : Liste des Personnes et Institutions rencontrées

ANNEXE 3 : Programme de l'Evaluation

ANNEXE 4 : Guide d'entretien pour les Institutions

ANNEXE 5 : Guide d'entretien pour les Associations Communautaires de Base

ANNEXE 6 : Guide d'entretien pour le Coordinateur du projet

ANNEXE 7: Guide d'entretien pour les Volontaires des Nations Unies

ANNEXE 8 : Ressources Humaines du Projet Tourisme

ANNEXE 1 : Termes de Référence de l'évaluation

EVALUATION FINALE DU PROJET « PROMOTION DU TOURISME DURABLE A SANGHA » AVRIL 2009.

I. Contexte

Le projet pilote du programme des Volontaires des Nations Unies, intitulé 'Promotion du Tourisme et Conservation des Sites Touristiques et Archéologiques à Sangha pays Dogon', en collaboration avec les populations locales, les autorités et les professionnels du tourisme entendait promouvoir, au travers de campagnes de sensibilisation et de promotion d'activités lucratives liées au développement touristique, un tourisme durable et socialement équitable.

Le projet intitulé "Promotion du Tourisme et Conservation des Sites Touristiques et Archéologiques à Sangha pays Dogon" est une initiative du programme des Volontaires des Nations Unies, en collaboration avec les populations locales, les autorités et les professionnels du tourisme et se donnait pour but de promouvoir à travers des campagnes de sensibilisation et de promotion d'activités lucratives liées au développement d'un tourisme durable et socialement équitable. Ses objectifs s'articulaient autour de :

- promouvoir un tourisme durable et la préservation du patrimoine naturel et culturel en pays Dogon ;
- sensibiliser la population sur l'importance de la culture locale et les motiver à s'engager dans les activités de protection du patrimoine ;
- Sensibiliser et préparer la population à faire face à l'affluence accrue des touristes étrangers ;
- Créer des comités locaux pour la pérennisation des objectifs du projet et assurer un dialogue permanent et une collaboration entre les communautés et leurs autorités locales ;
- Renforcer les capacités de l'administration municipale en matière de promotion du tourisme durable avec une attention particulière sur la situation des couches sociales défavorisées et à très faibles revenus.

A ce titre il s'est agit de travailler au renforcement des capacités organisationnelles et institutionnelles des élus locaux et à instaurer un dialogue permanent entre les communautés locales et les autorités, en vue de développer l'aménagement de l'espace et du cadre de vie.

Initialement prévu pour une durée de 2 ans, le projet a été lancé officiellement le 27 septembre 2002 à l'occasion de la journée mondiale du volontariat avec budget global, financé par le Gouvernement du Japon à travers le SVF du PVNU. A la suite de cette première phase et suite aux recommandations es évaluations divers et dans un souci de consolidations des acquis, des avenants ont permis la poursuite des activités jusqu'au 31 décembre 2008.

13 Volontaires des Nations Unies ont participé à sa mise en œuvre et le projet a bénéficié d'un suivi régulier du PVNU, du PNUD et du Ministère de l'Artisanat et du Tourisme.

II. Justification

La présente évaluation Finale rentre dans le cadre du dispositif de suivi évaluation du projet. En effet, conformément aux dispositions de la section (Suivi et Evaluation) du document du projet, un consultant externe devrait être recruté à la fin du projet pour « évaluer l'ensemble des résultats du projet, avec une attention particulière les réalisations, les leçons apprises et l'extension ». La présente évaluation est par conséquent motivée par la nécessité d'apprécier la pertinence, l'efficacité et l'efficience des activités menées par le projet pilote ainsi que leur impact sur l'environnement socio-économique et culturel des populations bénéficiaires. Elle permettra de formuler des recommandations et d'apporter des améliorations dans le cadre de la poursuite du projet, la pérennisation des acquis et de l'extension des activités du projet sur d'autres sites. De même permettra-t-elle d'apprécier la valeur ajoutée du volontariat dans la mise en œuvre du projet.

III. Objectifs de l'Evaluation

L'évaluation qui se déroulera sur la zone d'intervention du projet vise quatre objectifs essentiels :

1. Apprécier la performance et le succès du projet par rapport aux points suivants :
 - la pertinence des objectifs ;
 - le choix de l'approche stratégique ;
 - la réalisation des résultats et des effets escomptés ;
 - les contraintes et les opportunités identifiées ;
 - l'impact du projet sur la zone d'intervention et sur les populations bénéficiaires ;
 - la pérennité des acquis.
2. Formuler des propositions relatives aux perspectives d'avenir du projet.
3. Mettre en relief les leçons apprises, les meilleures pratiques observées et formuler des recommandations en vue de la réplique de l'expérience sur d'autres sites touristiques et archéologiques.
4. Proposer des options ou des recommandations sur les futurs rôles du Programme VNU et des Volontaires des Nations Unies dans le domaine de la promotion du tourisme durable et de la préservation du patrimoine naturel et culturel en tant qu'instrument de développement autocentré et lutte contre la pauvreté.

Plus spécifiquement, il s'agira d'

- Evaluer la réalisation des objectifs aux prévisions par rapport aux prévisions du document du projet ;
- Evaluer l'efficacité et l'efficience du suivi des performances ;
- Analyser la gestion et le suivi du portefeuille ;
- Analyser les procédures internes du projet et notamment : la gestion des ressources humaines, des fonds et du matériel ;
- Evaluer la méthodologie du projet pour la mise en place et le fonctionnement des comités de gestion et organisations communautaires de base ;
- Description de la contribution des VNU et celle des bénéficiaires à la réalisation des objectifs.
- Apprécier l'impact du Volontariat dans l'environnement du projet.

IV. Produits Attendus

L'équipe de consultants produira un rapport en français (sommaire exécutif et annexe exclus) et en fera une synthèse en français et en anglais. Le rapport attendu de type analytique et fera ressortir les principaux résultats de l'évaluation ainsi que les recommandations.

Le rapport provisoire de la mission sera partagé avec la Programme VNU, les autres parties prenantes ainsi que le PNUD pour commentaires. Les commentaires des partenaires au projet seront pris en compte dans le rapport final.

V. Questions Clés

L'analyse sera axée sur la pertinence, la performance (effectivité et efficacité), le succès (impact) des activités du projet. Conformément à la stratégie du PVNU, les activités devraient être sensibles aux questions de genre et à l'approche participative.

Les consultants devront :

- Vérifier que l'engagement de la part des partenaires a été satisfaisant.
 - Apprécier l'approche participative des communautés à la base ;
 - Dégager les effets du volontariat par rapport aux résultats atteints ;
 - Répondre aux questions suivantes :
- a) Le projet tel que conçu a-t-il répondu aux besoins réels exprimés par les bénéficiaires ?
 - b) Les résultats obtenus sont-ils conformes aux objectifs du projet ?
 - c) Quel est le niveau d'appropriation du projet et d'acceptabilité du projet par les bénéficiaires ?
 - d) La pertinence du recours au volontariat comme modalité fondamentale d'exécution du projet, comment le volontariat a-t-il favorisé l'obtention des résultats du projet ?
 - e) En quoi ou dans quelles mesures la mise en œuvre du projet a contribué dans son ensemble à véhiculer des principes de volontariat et à stimuler les "efforts locaux de volontariat" ?
 - f) Quel a été l'apport des volontaires aux résultats du projet ?
 - g) La stratégie utilisée par le projet peut-elle assurer la pérennité des résultats ?
 - h) Les groupements féminins ou les comités locaux sont-ils capables de s'autogérer et de pérenniser les objectifs du projet ?

VI. Durée de l'Evaluation

Elle est prévue pour une durée de 30 jours incluant une session de restitution à Sanga.

VII. Composition et Profil de l'Equipe de la Mission d'Evaluation

Les consultants doivent avoir :

Une expérience d'au moins cinq ans en gestion des projets et ou suivi et évaluation des projets

Une formation en approche participative

Une expérience avec les le PNUD ou autres agences du Systèmes des Nations Unies

Etre titulaire d'un diplôme de 2eme ou de 3ème cycle universitaire.

Avoir des capacités rédactionnelles en langue française et une bonne connaissance de l'anglais

Avoir une bonne connaissance du volontariat et de ses manifestations dans divers environnements

ANNEXE 2 : Liste des Personnes et Institutions rencontrées

MINISTERE DE L'ARTISANAT ET DU TOURISME

- M. Almamy Ibrahima Koreissi, Secrétaire Général du Ministère de l'Artisanat et du Tourisme
- M. Balla Touré, Directeur Générale de l'OMATHO, Bamako
- M. Daniel Téssougué, OMATHO, Bamako

PNUD/PVNU

- M. Thomas d'Aquin Yaméogo, Chargé de Programme VNU
- Mme. Florence Coulibaly, Assistante Programme VNU

OMT

- M. Stéphane Kefferstein, Coordinateur Régional STEP pour l'Afrique,

SUR LE TERRAIN

Les autorités administratives rencontrées

- M. Sahidou Tangara, Directeur de Cabinet du Gouverneur de Mopti
- M. Moctar Bâ, Directeur Régionale de l'OMATHO
- M.Moussa Dougoutigui Diarra, Préfet du Cercle de Bandiagara
- M.Mamadou Ballo, Sous-préfet de Sangha
- M. Daniel Guirou, Maire de Sangha
- M.Lassana Cissé, Chef de la Mission Culturelle de Bandiagara

Les organisations communautaires de base (OCB) et ONG rencontrées à Sangha

- L'Association des Femmes maraîchères
- l'Association des Femmes teinturières
- l'Association des Femmes éleveurs de porcs
- l'Association des Femmes Sangha-Bini
- l'Association des Artisans de Sangha
- l'Association des Guides de Sangha
- le Comité d'assainissement du marché de Sangha
- le Comité de Protection du Patrimoine Culturel et Naturel

- l'ONG Via Sahel

Projet Promotion du Tourisme Durable

- M. Moctar Bâ, Coordinateur du projet Promotion du Tourisme et Conservation des Sites Touristiques et Archéologiques en pays Dogon
- M. Boubacar Banou, Animateur VNU national
- M. Tabanidiou Dolo, Animateur VNU national
- M. Ahmadou Dolo, Animateur VNU national
- M. Amadomo Dolo, Animateur VNU national
- M. Adama Dolo, Animateur VNU national
- M. Barri Diakité, ancien VNU spécialiste national
- M. Allaye Karembé, ancien Animateur VNU national
- M. Baire Dollo, ancien Animateur VNU national

Les Agences de voyages/ hôtels/réceptifs et autres professionnels

- M. Jacques Kassogué, Guide Hôtel Femmes Dogon de Sangha
- M. Saloum Siby, Président de la Fédération des Hôteliers

ANNEXE 3 : Programme de l'Evaluation

Programme de l'évaluation finale du projet « Promotion du tourisme et conservation des sites touristiques et archéologiques a Sangha pays dogon »

(Du 01 au 30 avril 2009)

DATE	ACTIVITES	OBSERVATIONS
Merc 01-avril-09	Briefing à Bamako	
Jeudi 02- 04- 09	Briefing Elaboration du plan de travail Elaboration des outils de collecte et d'analyse Préparation Visite de terrain	Guide d'entretien coordinateur du projet, VNU, animateurs, OCB Formalités administratives, information du coordinateur du projet sur la visite de terrain
Vendr 03- 04- 09	Prise de contact Ministère du Tourisme/O.MA.T.HO	Rencontre avec le point focale du projet
Samedi 04- 04- 09	Elaboration des outils de collecte et d'analyse	Guide d'entretien coordinateur du projet, VNU, animateurs, OCB
Dim 05- 04- 09	Voyage sur Mopti	
Lundi 06- 04- 09	Visite de terrain (Sangha)	Entretien avec le coordinateur du projet, Revus de Planning détaillé de la mission
Mardi 07- 04- 09	Visite de terrain (Sangha)	Entretiens, visites des réalisations,
Merc 08- 04- 09	Visite de terrain (Mopti)	Recherche documentaire, entretiens divers
Jeudi 09- 04- 09	Retour sur Bko	
Vend 10- 04- 09	Traitement et analyse des données Rapport de mission Revue documentaire	
Sam 11- 04- 09	Traitement et analyse des données Rapport de mission Revue documentaire	

ANNEXE 4 : Guide d'entretien pour les Institutions

Coordonnées des interlocuteurs : (Nom/Prénom, Fonction, Coordonnées)

Présentation générale du projet et des objectifs de l'évaluation

1. Quelle est votre appréciation générale du projet ?
2. Quelles sont les activités concrètes dont vous avez bénéficié de la part du projet?
3. En quoi le projet a eu un impact sur votre Institution?
4. En quoi le projet a eu un impact sur le tourisme dans la région?
5. Pensez vous que ce projet mérite d'être répliqué? Oui/Non
 - 5.1 Si Non, Pourquoi?
 - 5.2 Si Oui :
 - 5.2. a Quelles sont les éléments pertinents du projet que l'on devrait prendre en compte pour une bonne répllication du projet dans d'autres régions?
 - 5.2. b Quelles sont les erreurs à éviter pour une bonne répllication du projet dans d'autres régions?
 - 5.2. c Quelles pourraient être les idées novatrices?
6. Avez-vous autres choses à ajouter ?
7. Remarques/propositions/suggestions

ANNEXE 5 : Guide d'entretien pour les Associations Communautaires de Base

Coordonnées des interlocuteurs (Nom/Prénom, Fonction, Coordonnées)
Présentation générale du projet et des objectifs de l'évaluation

1. Quelle est votre appréciation générale du projet ?
2. Quelles sont les activités concrètes dont vous avez bénéficié de la part du projet?
3. En quoi le projet a eu un impact sur votre association?
4. En quoi le projet a eu un impact sur le tourisme dans la région?
5. Quels sont les éléments du projet que l'on peut considérer comme les Meilleures pratiques (leçons apprises) du projet?
6. Pensez vous que ce projet mérite d'être répliqué? Oui/Non
 - 6.1 Si Non, Pourquoi?
 - 6.2 Si Oui :
 - 6.2. a. Quels sont les éléments pertinents du projet que l'on devrait prendre en compte pour une bonne réplification du projet dans d'autres régions?
 - 6.2. b. Quelles sont les erreurs à éviter pour une bonne réplification du projet dans d'autres régions?
 - 6.2.c. Quelles pourraient être les idées novatrices?
7. Ressources humaines
 - 7.1. Connaissez-vous-----et comment?
 - 7.2. Depuis quand ?
 - 7.3. Quelles sont les activités qu'il mène ?
8. Avez-vous autres choses à ajouter ?
9. Remarques/propositions/suggestions

ANNEXE 6 : Guide d'entretien pour le Coordinateur du projet

Présentation des objectifs de l'évaluation
Coordonnées du Coordinateur (Nom/Prénom, Fonction, Coordonnées)

1. Historique du projet
2. Déroulement du projet
3. Quelle est votre appréciation générale du projet ?
4. Quelles sont les activités concrètes dont vous avez bénéficié de la part du projet?
5. Quelles sont les réalisations (résultats atteints) du projet ?
6. Comment le volontariat a favorisé l'obtention de ces résultats?
7. En quoi le projet a eu un impact sur l'OMATHO?
8. En quoi le projet a eu un impact sur le tourisme dans la région?
9. Quel est le niveau d'appropriation du projet par les bénéficiaires?
10. Quelles sont les difficultés de mise en œuvre du projet?
11. Quels sont les éléments que l'on peut considérer comme les meilleures pratiques (leçons apprises) du projet?
12. Pensez vous que ce projet mérite d'être répliqué dans d'autres régions? Oui/Non
 - 12.1 Si Non, Pourquoi?
 - 12.2 . Si Oui :
 - 12.2.a) Quels sont les éléments pertinents du projet que l'on devrait prendre en compte pour une bonne réplification du projet dans d'autres régions?
 - 12.2.b) Quelles sont les erreurs à éviter pour une bonne réplification du projet dans D'autres régions?
 - 12.2.c) Quelles pourraient être les idées novatrices?
13. Quelles sont vos recommandations?
14. Avez-vous d'autres choses à ajouter ?
15. Remarques/propositions/suggestions

ANNEXE 7: Guide d'entretien pour les Volontaires des Nations Unies

Présentation des objectifs de l'évaluation

Coordonnées du VNU (Nom/Prénom, Fonction, Coordonnées)

1. En quoi a consisté le projet Promotion du Tourisme et conservation des sites touristiques et archéologiques à Sangha?
2. Quel est votre profil et votre expérience au moment de votre recrutement ?
3. Avez-vous reçu des formations depuis votre recrutement ? Si oui, lesquelles ?
4. Quelles étaient vos tâches quotidiennes et où ?
5. Le fait d'être volontaire a-t-il eu une influence sur votre activité ? Si oui, comment, où et en quoi ?
6. Que pensez-vous de la stratégie du projet?
7. Quels sont les résultats et innovations accomplis par votre équipe?
8. Quelle a été votre contribution personnelle à l'atteinte des résultats du projet?
9. Le projet a-t-il entraîné des changements dans la vie des populations? Si oui, lesquels ?
10. Quels sont les points faibles du projet ?
11. Quels sont les éléments du projet que l'on peut considérer comme les meilleures pratiques (leçons apprises) du projet?
12. Quelles sont vos recommandations?
13. Quelles sont les difficultés que vous avez rencontrées en tant que VNU?
14. Quelles sont les solutions pour y remédier?
15. Quelle est votre appréciation de vos relations avec les fonctionnaires et les autres agents locaux?
16. Y a t il d'autres intervenants dans le Projet de Promotion du Tourisme et de Protection des Sites Touristiques et Archéologiques à Sangha?
17. Quelles sont vos suggestions pour une éventuelle réplique du projet?
18. Remarques/suggestions/commentaires

ANNEXE 8 : Ressources Humaines du Projet Tourisme

PREMIERE PHASE 2002 – 2006

Noms/Prénom des VNU	Formation	Expérience	Affectation	Date fin contrat
1. Tamboura Ibrahima (H)	DUTS de tourisme et licence en électromécanique	Professeur de math science pendant trois (3) ans	Groupe promotion du tourisme durable	2006
2. Dolo Baire (H)	Diplôme de l'Ecole Normale Secondaire Spécialité Anglais	1999-2002 Président de l'Association des guides à Sangha, enseignant	Groupe promotion du tourisme durable	2006
3. Cissé Hamidou (H)	Diplôme de l'Ecole Normale Supérieure Psychopédagogie	2000-2002 Animateur GTZ centre d'animation Pédagogique de Djenné	Groupe promotion du tourisme durable	2006
4. Kassambara Haoussatou (F)	Technicienne Supérieure d'Agriculture et de Génie Rural	1995-1997 Animatrice à l'ONG GAAS-mali sur le programme PAIB Bandiagara	Groupe promotion du tourisme durable	2006
5. Karembe Allaye Aly (H)	Technicien supérieur D'agriculture et Génie Rural	1990-2002 Homologue Assistant Technique projet écotourisme à la Mission culturelle de Bandiagara	Groupe conservation du patrimoine naturel et culturel	2006
6. Saidou Poudiougou (H)	Maîtrise en socio anthropologie	2000-2002 Professeur en Philosophie, secrétaire général de la Mairie de Sangha	Groupe conservation du patrimoine naturel et culturel	2006
7. Guindo Seydou (H)	Animateur de Radio	1999-2002 Animateur et réalisateur Radio KORO	Groupe conservation du patrimoine naturel et culturel	2006
8. Tall Moctar (H)	Ingénieur agronome	Ancien VNU national	Groupe développement communautaire	2006
9. Poudiogo Boubacar (H)	Technicien supérieur d'agriculture	Ancien VNU national	Groupe développement communautaire	2006
10. Yaro Bintou (F)	Spécialiste en formation et	Animatrice au FENU et à SOS Sahel à	Groupe développement communautaire	2006

Noms/Prénom des VNU	Formation	Expérience	Affectation	Date fin contrat
	sensibilisation	Bankass		
11. Diakité Barri (H)	Ingénieur d'agriculture et de génie rural	Ancien VNU international au Bénin Expérience de travail avec les ONG	Superviseur de terrain, spécialiste de développement communautaire	2006
12. Seydou Sow (H)	Ingénieur des travaux d'aménagement du territoire et de la gestion urbaine; DESS Gestion urbaine pays en développement	1994-1998 Chargé de programme urbain Enda Tiers-monde – Sénégal	Appui au développement municipal, aménagement de l'espace et du cadre de vie	2006
13. Nicolas Dehoorne (H)			VNU spécialiste international chargé de l'appui au micro-credit	avril 2006.
14. Timothée Tabapssi (H)	Diplôme de 3 ^{ème} cycle en relations inter. et Ph. D anthropologie économique et culturelle	1982-2002 Diplomate et socio-économiste	Coordinateur du projet	2006
15. Mariam Banou (F)	BT Secrétariat	-----	Animatrice Secteur V durant 4mois puis II durant 6mois(deuxième contrat)	2007
16. Boubacar Banou (H)	Maîtrise Géographie	Stage Action Mopti Stage OMATHO	Animateur Secteur IV (1 ^{er} et deuxième contrat)	Mai 2009
Total Hommes : 13		Total Femmes : 3		

Deuxième Phase : 2007 – 2009

Noms/Prénom des VNU	Formation	Expérience	Affectation	Date fin contrat
PREMIERE ETAPE DE LA DEUXIEME PHASE ANNEE 2007				
1. Barri Diakité	Ingénieur d'agriculture et du Génie rural	Ancien VNU spécialiste national Sangha	VNU Superviseur pour 3mois et Expert national pour 5 mois	Dec 2007
2.Mamadou Coulibaly (H)	Technicien des Eaux et Forêts	Ancien VNU international au Burkina	Animateur secteur I Kamba	Dec 2007
3. Karim Dembélé (H)	Lycée Agricole de Koutiala	Spécialiste maraîchage avec les ONG	Animateur secteur I Kamba	Dec 2007
4. Bouréma Dara (H)	Agent Développement Social	World Vision Assainissement	Animateur Secteur III Ibi	Dec 2007
5. Moussa Danioko	Economiste à l'ENA	Délégué médical	Animateur Secteur III Ibi (1 ^{er} contrat de 6mois)	Dec 2007
6. Sékou Diallo (H)	Technicien supérieur d'agriculture	Spécialiste en animation au PAIB	Animateur au secteur IV Yendouma	Dec 2007
7.Boubacar Banou (H)	Maîtrise Géographie	Stage Action Mopti Stage OMATHO Ancien VNU animateur	Animateur Secteur IV Yendouma	Mai 2007
7.Mariam Banou (F)	BT Secrétariat	Ancienne VNU animatrice	Animatrice Secteur II Tereli	2007
8.Tabanidiou Dolo (H)	Diplôme des Etudes Fondamentales	Planton Sous-préfecture et Mairie, Guide local Sangha	Animateur Secteur II Tereli	Mai 2007

Noms/Prénom des VNU	Formation	Expérience	Affectation	Date fin contrat
9. Amadou dolo	CAP comptabilité	Gestion du transport et vente de boutique à Sangha	Animateur secteur II Tereli pour 2mois de contrat puis démissionnaire	Sept 2007
DEUXIEME ETAPE DE LA DEUXIEME PHASE ANNEE 2008-2009				
Barri Diakité	Ingénieur D'agriculture et du Génie Rural	Spécialiste en développement communautaire Superviseur	Expert national pour 3mois Superviseur à Sangha	Sept 2008
Moussa Danioko	Economiste à l'ENA	Ancien VNU animateur de la 2 ^{ème} phase	Superviseur (2eme contrat de 4mois) basé à Sangha	Dec 2008
Tabanidiou Dolo (H)	Diplôme des Etudes Fondamentales	Planton Sous-préfecture et Mairie, Guide local Sangha	Animateur Secteur V Sangha	Dec 2008 et 2mois en 2009
Boubacar Banou (H)	Maîtrise Géographie	Stage Action Mopti Stage OMATHO	Animateur Secteur IV Yendouma	Dec 2008 et 2mois 2009
10. Ahmadou Dolo (H)	Diplôme des Etudes Fondamentales	Gérant banque de céréales Sangha	Animateur Secteur III Ibi	Dec 2008 et 2mois en 2009
11. Amadomo Dolo (H)	Technicien de Dessin Bâtiment BT2	Technicien à Bât Entreprise, SecopTP Topo Falaises	Animateur Secteur II Tereli	Dec 2008 et 2mois en 2009
12. Adama Dolo (H)	Diplôme des Etudes Fondamentales	Guide local Sangha	Animateur Secteur I Kamba	Dec 2008 et 2mois en 2009
Total VNU hommes (H) 11		Total VNU femmes (F) 1		